COMMUNE DE DARDAGNY

COMPTE-RENDU ADMINISTRATIF
ET FINANCIER
DE L'EXERCICE 2019

TABLE DES MATIERES

Pages	
	Administration
2	Loi sur l'administration des communes
3	Avant-propos
4	Autorités
5	Conseil municipal
6	Personne communal - Population
7 - 8	Chômage / Promotions citoyennes / Etat Civil / Naturalisations / Ecoles
9	Groupement en faveur de la Jeunesse de Dardagny-Russin
10 - 11	Crèche l'Ô Vive
12	Sociétés locales
13	Culture
14 - 15	Sports / Service social
16	Fondation intercommunale " Résidence Mandement "
17 - 19	Bâtiments - Immeubles communaux
20	Emplacements communaux / Routes / Canalisations
21	Voirie / Déchets
22 - 23	Service du feu
24	Protection civile / Police
25	Poste / Paroisses / Armée / Transports publics
26 - 30	Divers
	Finances
31	Résultat 2019 / Détail des revenus
32	Détail des charges / Evolution résultats
33	Taxe professionnelle communale / centimes additionnels s/ PP et PM
34	Fonds intercommunal / Fonds péréquation financière / Indice de capacité financière
35	Part privilégiée / Fonds intercommunal pour le dévelpopement urbain (FIDU)
36	Tableau des emprunts (dette communale) / Patrimoine financier
	Comptes annuels 2019 et annexes aux comptes
37 - 38	Rapport de l'organe de révision BFB Société Fiduciaire
39	Message du Conseil exécutif
40	Bilan 2019
41	Compte de résultat 2019 échelonné
42 - 48	Compte de résultat 2019 fonctionnel
49 - 50	Compte des investissements 2019
51	Tableau des flux de trésorerie
52	Règles régissant la présentation des comptes
53 - 54	Principes relatifs à la présentation des comptes
55 - 56	Etat du capital propre
57 - 58	Tableau des provisions
59 - 60	Tableau des participations
61	Tableau des garanties et des engagements conditionnels
62	Tableau des amortissements économiques terminés et non terminés 2019
63	Explication sur les crédits d'engagement ouverts de plus de 5 ans
64	Indications supplémentaires
65	Système du contrôle interne
66 - 67	Edition des indicateurs financiers
68	Crédits supplémentaires 2019

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

En conformité des prescriptions de la loi du 13 avril 1984 sur les attributions des Conseils municipaux et sur l'administration des communes, j'ai l'honneur de vous présenter le compte-rendu administratif et financier de l'exercice 2019.

Pierre Duchêne
Maire

AVANT-PROPOS

Nous arrivons au terme de la législature 2015-2020 avec un nouveau boni dans nos comptes. Cet excédent mérite une explication ;

Les comptes 2019 de la commune de Dardagny bouclent sur un excédent de revenus du compte de résultats de CHF 1'320'318,21.

Bien que ce résultat excédentaire soit en forte hausse par rapport au résultat budgété de CHF 340.-, il ne représente pas la réalité économique de l'exercice 2019.

En effet, l'année 2019 a encore été un exercice atypique. L'introduction d'un nouveau plan comptable en 2018, avec l'entrée de nouvelles règles et normes de comptabilisation MCH2 auront fortement contribué à la construction d'un résultat comptable plutôt qu'économique.

Eléments marquants MCH2 (rappel) :

a. Réévaluation des biens immobiliers (parcelles, bâtiments) du patrimoine financier.
b. Réajustement des provisions fiscales.
c. Nouvelle méthode de comptabilisation des entrées fiscales.
d. Comptabilisation des charges et produits des immeubles du PF directement dans les comptes communaux.

La hausse significative du total des revenus (CHF 6'372'456,- pour un budget global de CHF 5'137'790,-) provient essentiellement des encaissements des loyers de nos immeubles communaux locatifs et dont aucun budget n'était prévu. Quant aux dépenses, on constate une légère baisse de CHF 85'312,- sur un budget global de CHF 5'137'450,-.

Nous avons été comme d'habitude vigilants sur nos dépenses et nous ne nous attendions pas à pouvoir « engranger » un tel boni. Mais ne nous emballons pas, les années à venir vont nous amener des diminutions de recettes de la part de l'Etat suite à la votation sur les impôts sur les entreprises (RFFA), le Covid-19 va également laisser des traces sur les recettes des impôts personne physiques et morales (notre commune étant tributaire d'une grande entreprise située à La Plaine qui a travaillé au ralenti pendant cette crise). Un autre risque est que nous devrons aider certains habitants de notre commune qui nécessiteraient des aides diverses (et qui n'auraient pas droit aux prestations de l'hospice général par exemple).

Le Canton va également nous « ponctionner » des charges dites contraintes. Les communes devront participer aux charges sociales du canton, qui vont certainement exploser en 2020. Tant que les communes afficheront des chiffres positifs, l'Etat ne va pas se priver de leurs demander des efforts supplémentaires. N'oublions pas que le déficit cantonal est prévu à la hauteur de 580 millions pour 2020 !

Cet avant-propos étant mon dernier, j'aimerais remercier mes deux adjoints, Anne Zoller et Stéphane Carrara, pour leur engagement constant et leurs précieux conseils ainsi que tous les conseillers municipaux. Un remerciement particulier pour leurs engagements quotidiens au service de notre commune à Roger Wyss et Sonia Monteiro, nos secrétaires, ainsi qu'à tout le personnel communal.

Pierre Duchêne

Maire

Dardagny, le 14 juin 2020

AUTORITES (au 31.12.2019)

Maire	M. Pierre Duchêne
Adjoints	Mme Anne Zoller
	M. Stéphane Carrara
Conseillers municipaux	Mme Laure Bovy
	Mme Sophie Dugerdil
	M. André Girardin
	M. José Guerreiro
	M. Julien Guyot
	Mme Emilienne Hutin
	Mme Marie-Pierre Jaquier
	M. Benjamin Jolissaint
	Mme Marianne Leuppi Collet
	M. José Pedrosa
	M. François Pottu
	Mme Alix Rivoire
	M. Stéphane Todesco
	M. Philippe Vasey
	M. Pierre Vuissoz

Démission

02.04.19 Mme Marie-Thérèse Pythoud, remplacée par Mme Nadine Béné le 17.06.2019
28.05.19 Mme Murielle Ramu, remplacée par M. Julien Guyot le 29.10.2019
30.11.19 Mme Nadine Béné, remplacée par M. André Girardin le 11.12.2019

Formation des commissions

Mobilité, Routes et Canalisations :	Dicastère de Stéphane CARRARA M. François POTTU (président), M. Philippe VASEY (vice-président), Mme Emilienne HUTIN, M. Benjamin JOLISSAINT, M. José PEDROSA, Mme Alix RIVOIRE, M. Pierre VUISSOZ
Aménagement, Bâtiments, Emplacements :	Dicastère de Stéphane CARRARA M. Philippe VASEY (président), Mme Laure BOVY (vice-présidente), Mme Sophie DUGERDIL, M. José GUERREIRO, M. Julien GUYOT, Mme Emilienne HUTIN, M. Pierre VUISSOZ
Communication (journal – internet) :	Dicastère de Anne ZOLLER Mme Laure BOVY (présidente), Mme Marie-Pierre JAQUIER (vice-présidente), M. André GIRARDIN, M. José GUERREIRO, M. François POTTU, Mme Alix RIVOIRE, M. Stéphane TODESCO
Petite enfance, Scolaire, Jeunesse et Sports :	Dicastère de Anne ZOLLER Mme Sophie DUGERDIL (présidente), M. Julien GUYOT, M. Benjamin JOLISSAINT, Mme Marianne LEUPPI, M. José PEDROSA, M. Stéphane TODESCO, M. Philippe VASEY
Sociale, culture et évènements :	Dicastère de Stéphane CARRARA Mme Sophie DUGERDIL (présidente), Mme Laure BOVY (vice-présidente), M. André GIRARDIN, Mme Emilienne HUTIN, Mme Marie-Pierre JAQUIER, Mme Marianne LEUPPI, M. Stéphane TODESCO

Finances

Dicastère de Pierre DUCHÊNE
Mme Marie-Pierre JAQUIER (présidente), M. François POTTU (vice-président), M. André GIRARDIN, M. Julien GUYOT, M. Benjamin JOLISSAINT, Mme Marianne LEUPPI, Mme Alix RIVOIRE

CONSEIL MUNICIPAL

	2016	2017	2018	2019
Nombre de séances du Conseil municipal	10	10	9	9
Nombre de séances des commissions	36	23	29	26

Le Conseil municipal a été présidé de janvier à mai par Mme Emilienne Hutin et de juin à décembre par M. Pierre Vuissoz.

Dates	Délibérations
14 mai	• Approbation des comptes de la Fondation intercommunale des communes de Satigny, Russin et Dardagny pour le logement et l'accueil des personnes âgées pour l'exercice 2018 • Approbation des comptes pour l'exercice 2018 du Groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des communes de Dardagny et Russin • Approbation des comptes du Groupement intercommunal des communes de Dardagny et Russin pour l'organisation du corps de lutte contre les sinistres pour l'exercice 2018 • Approbation des comptes annuels 2018 de la commune de Dardagny dans leur intégralité • Transfert d'actifs du patrimoine financier au patrimoine administratif • Transfert d'actifs du patrimoine administration au patrimoine financier • Proposition du Maire relative à la reclassification de Dardagny (village) en DSOPB III • Formation du bureau du Conseil municipal pour la période du 1er juin 2019 au 31 mai 2020
17 juin	• Prestation de serment de Nadine Béné • Annulation de la délibération n° 2018-10 du 14 novembre 2018 demandant la création de la Fondation intercommunale de Pré-Bois par la commune de Dardagny ainsi que neuf autres communes.
10 septembre	• Modifications des statuts de la Fondation intercommunale pour l'accueil des personnes âgées
29 octobre	• Prestation de serment de Julien Guyot • Approbation des modifications des statuts du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) du 24 août 1994 adoptées par le Conseil intercommunal le 22 mai 2019
13 novembre	• Approbation du budget de fonctionnement annuel 2020, au taux des centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter • Taxe professionnelle communale 2020 • Ouverture d'un crédit de Fr. 80'900,- destiné au versement de la contribution annuelle communale au FIDU • Dissolution de fonds spéciaux de la commune de Dardagny • Approbation d'un crédit budgétaire supplémentaire 2019 et les moyens de le couvrir • Cession gratuite à l'Etat de Genève de la parcelle 1377 (ex 583A) de 651 m^2

- Crédit d'engagement de CHF 3'436'000,- pour la transformation totale du bâtiment et la création d'un terrain synthétique au stade du Moulin à La Plaine

Dates	Résolutions
5 février	• Résolution relative à la consultation pour la mise à jour de la loi sur le réseau des transports publics et du schéma directeur du réseau sur rail
11 décembre	• Résolution relative au préavis du Conseil municipal sur la révision de l'inventaire fédéral ISOS-GE

PERSONNEL COMMUNAL (au 31.12.2019)

Administration	Roger Wyss (100%) et Sonia Monteiro (70%)
Voirie	Didier Ramu (95%) et Simon Chipier (100%)
Conciergerie	
Château	Sally Vergari (45%)
Salle polyvalente	Catherine Bornet (80% - y.c. cuisines scolaires)
Ecole de La Plaine	Ramize Rexhepi (45%)
Vestiaires du stade	Ramize Rexhepi (20%)
Cuisines scolaires	Carmelina Barradas Riccio (15%) et Maria Da Gloria Meireles Andrade (6,5%)
Local des Jeunes	Maeva Desbaillet et Fiorenzo Frongillo
Personnel temporaire	Durant les vacances d'été, 9 filles et 4 garçons ont été engagés à titre temporaire pour une durée d'une semaine.

POPULATION

	1950	1980	1990	2000	2010	2019	Var. 2019/2010
Suisses	586	555	862	984	1'075	1'346	+271 (+25,2%)
Etrangers	100	163	211	312	397	534	+137 (+34.5%)
Total	**686**	**718**	**1'073**	**1'296**	**1'472**	**1'880**	+408 (+27.7%)
dont femmes	--	--	--	639	745	982	+237 (+31.8%)
hommes				657	727	898	+171 (+23,5%)

Nombre d'habitants par localité

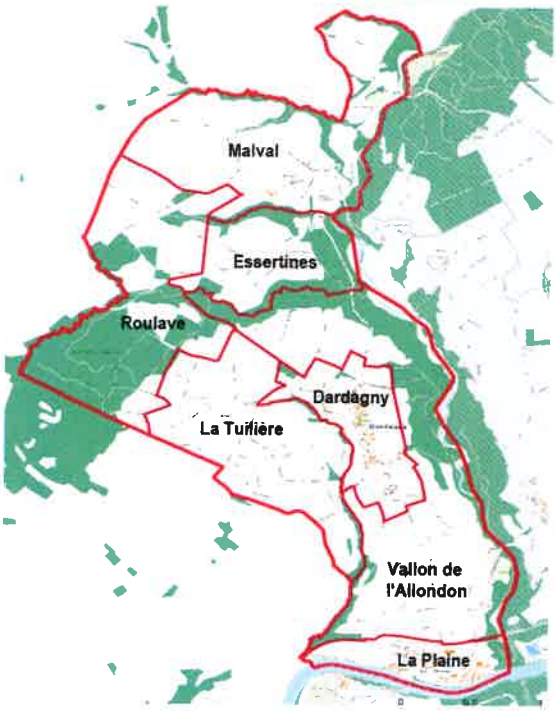

	2010	2019
La Plaine	731	1130
Vallon Allondon	50	46
Dardagny	602	626
La Tuilière	8	3
Essertines	50	46
Roulave	-	-
Malval	31	29
Total	1'472	1'880

Répartition par groupes d'âge

	1995		2010		2019	
	Nombre de personnes	%	Nombre de personnes	%	Nombre de personnes	%
0 – 19 ans	394	*31.1*	421	*28.6*	423	*22.5*
20 – 64 ans	793	*62.7*	915	*62.2*	1'143	*60.8*
65 et plus	78	*6.2*	136	*9.3*	314	*16.7*

Doyenne de la commune : Mme Chiara Rossi Minini, née en 1921
Doyen de la commune : M. Ahmet Uygur, né en 1925

CHOMAGE (moyenne annuelle)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre personnes	27	28	26	27	31	33	33	27	26

PROMOTIONS CITOYENNES

Les Promotions citoyennes marquent l'entrée dans la vie civique de l'ensemble des jeunes de notre canton qui ont fêté leurs 18 ans en 2019. Une cérémonie organisée par le canton a eu lieu le mardi 12 février 2019 au Théâtre du Léman. Avant de s'y rendre, les jeunes de notre commune, accompagnés des membres de l'exécutif et du Conseil municipal, ont partagé un repas au restaurant Côté Lac. Sur 30 jeunes concernés, 12 ont participé à cette soirée.

Les jeunes de notre commune concernés par ces promotions citoyennes ont également été invités par la mairie au carnotzet du château le mardi 5 février 2019 pour un apéritif dînatoire et ont eu la possibilité de suivre une séance du Conseil municipal.

ETAT CIVIL

Depuis le 1er juillet 2014, le regroupement de l'état-civil du Mandement (Satigny – Russin – Dardagny) a fusionné avec celui de la commune de Meyrin. A partir du 1er janvier de cette année, la commune de Vernier s'est également jointe au regroupement qui se nomme dorénavant « arrondissement Meyrin-Mandement-Vernier » et dont le siège reste à Meyrin. Coût pour l'année 2019 : Fr. 29'126,-.

Faits d'état civil	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**
Célébrations de mariages	35	44	32	46	31
Actes d'état civil établis	100	130	100	163	176
Attestation OCP (établies par la mairie)	19	47	46	41	25
Cartes d'identité (établies par la mairie)	82	64	92	75	67

NATURALISATIONS

Au cours de l'année, la mairie a donné un préavis favorable à 8 demandes de naturalisation.

ECOLES

La rentrée 2011 marqua le début de l'introduction de changements en lien avec l'harmonisation de la scolarité obligatoire au niveau suisse.

La scolarité devient obligatoire pour tous les enfants âgés de 4 ans révolus au 31 juillet et les écoles enfantines et primaires sont désormais regroupées et numérotées de 1P à 8P.

Effectifs des classes en 2019-2020 (regroupement scolaire avec Russin depuis 1973)

Ecole de Russin			
1P et 2P	Mmes Schulz et Guerreiro	7 + 15 = 22	45 élèves
1P et 2P	Mmes Guerreiro et Grenu-Gosteli	7 + 16 = 23	
Ecole de La Plaine			
3P et 4P	Mme Thonney	12 + 9 = 21	64 élèves
3P et 4P	Mme Perez Basarab	15 + 6 = 21	
4P et 5P	Mme Dresti	7 + 15 = 22	
Ecole de Dardagny			
5P et 6P	Mme Thorimbert	13 + 9 = 22	87 élèves
6P	Mme Frauchiger	21	
7P et 8P	Mme Lutz	10 + 12 = 22	
7P et 8P	M. Waelti et Praz	9 + 13 = 22	
	total élèves des 3 écoles	196	

Nombre d'élèves du regroupement Dardagny / Russin

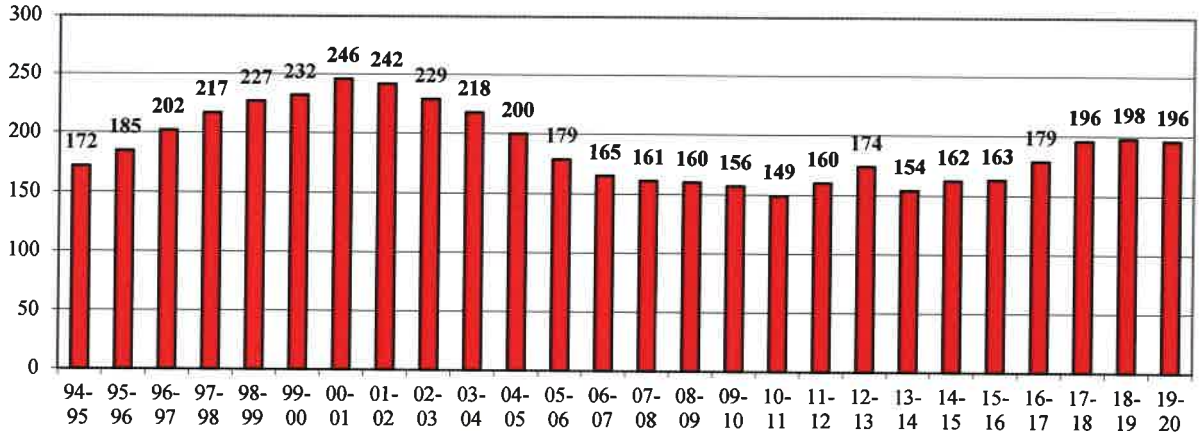

Directeur d'établissement : M. Stéphane Zbinden représente les écoles de Dardagny, La Plaine, Russin et Satigny depuis le 1er janvier 2014.

Conseil d'établissement scolaire de Dardagny - La Plaine - Russin : Les représentants de notre commune sont : Rosa Tardin, pour l'école de Russin, Murielle Sermet Vasey et Silvine Beucler, pour les écoles de La Plaine et Dardagny. Ce conseil comprend également quatre enseignants et un membre de chaque exécutif (Russin et Dardagny). Son rôle consiste à intervenir notamment dans l'échange de tout sujet relatif à l'intérêt des élèves et à œuvrer pour maintenir un sain climat de travail entre les établissements de La Plaine, Dardagny et Russin. Mme Vivienne Wälti est maîtresse adjointe (MA) depuis 2013.

Association des parents d'élèves (APE) : Son comité est formé de Caroline Poulin, présidente, Silvine Beucler, vice-présidente, Murielle Sermet, secrétaire, et François L'Huillier, trésorier ainsi que Ruth Burgos, Yuka Mizuno, Louise Cook, Mélissa de Carlo et Tim Mareda, membres.

Nous pouvons toujours compter sur la précieuse collaboration de cette association pour l'organisation de la fête des écoles, la fête de l'Escalade et la mise sur pied d'une bourse d'échange d'habits, matériel de sport, livres, jouets, etc. pour les enfants.

Fête des écoles : La fête s'est déroulée dans le village de Russin par une chaleur caniculaire le 30 juin 2019. Le cortège très coloré a été ouvert par les fifres et tambours de l'Empro suivi des élèves de La Plaine, Dardagny et Russin avec leur superbe chapeau-pavot et autres décorations qui avaient fière allure.

La partie musicale était assurée par le BBDR. Les réjouissances ont continué avec plusieurs jeux disposés autour de l'école puis Nicolas Tankoff, chanteur-musicien, a animé la soirée. La Jeunesse a organisé les repas. La fête fut belle sous le ciel bleu azur du Mandement, même sans lâcher de ballons qui a succombé aux exigences écologiques.

Un grand merci aux associations qui ont contribué à la réussite de cet événement.

Afin de réduire l'emprise écologique de la manifestation, les parents ont été invités à apporter leurs couverts et services pour le repas. Les verres ont été consignés.

Cycles d'Orientation : La commune a octroyé 58 subventions sur les abonnements CFF/TPG (Fr. 300,- par élève de la commune).

Bus pour le regroupement scolaire Dardagny-Russin : Depuis la rentrée 2012-2013, les TPG ont exigé que chaque enfant soit muni d'un abonnement. Coût pour l'exploitation de la ligne X en 2019 : Fr. 53'890,-. La subvention du DIP s'élève à Fr. 24'275,-.

Bus pour les cours de piscine : Depuis la rentrée scolaire 2017-2018, les communes de Dardagny et Russin ne financent plus le déplacement des élèves en bus à la piscine de Satigny.

Activités parascolaires (GIAP) : Depuis septembre 2016, le parascolaire a quitté l'ancien pavillon des travaux manuels de l'école de La Plaine pour emménager à la salle polyvalente de Dardagny. Un petit local détente-repos a été créé sur la mezzanine et l'ancien local de la Jeunesse lui a également été attribué. Nous relevons cette année en moyenne une participation d'environ 40 enfants par jour qui sont accueillis de 15h50 à 17h50 sous la responsabilité de Ludivine Biffiger, Aurélia Calo, Annick Fornerod Sauthier, Corinne Laredo, Patricia Petit-Jean-Prando, Aline Rouaux, Domminique Steiner et Emmanuelle Wenger, animatrices du GIAP. La cotisation annuelle 2019 du GIAP pour la commune de Dardagny s'élève à Fr. 212'475,-.

GROUPEMENT INTERCOMMUNAL JEUNESSE DARDAGNY-RUSSIN

Afin de pouvoir structurer et organiser de manière contractuelle et durable la gestion de la crèche intercommunale, les communes de Russin et Dardagny ont décidé, en octobre 2015, la création d'un groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des deux communes. Depuis la rentrée 2017-2018, ce groupement gère la crèche mais également le parascolaire (gestion des cuisines scolaires) et le local des jeunes (hors salaires).

Local des jeunes - The Lok'al

Ouvert depuis le 4 mai 2010 dans l'ancien pavillon scolaire en bois du 79, route de La Plaine, deux animateurs reçoivent nos jeunes de 12 à 16 ans les vendredis de 19h.00 à 21h.45 et un samedi sur deux de 19h.00 à 21h.45 pendant les périodes scolaires. La commune prend intégralement en charge le salaire de l'équipe d'animateurs qui est composée de Maeva Desbaillet et de Fiorenzo Frongillo.

Restaurant scolaire

L'association du restaurant scolaire de Dardagny a vu le jour à la rentrée 2008-2009 et a été présidée par Anne Gros jusqu'en juin 2017. Depuis la rentrée de septembre 2017, les cuisines scolaires sont gérées par le groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des communes de Dardagny et Russin.

Les communes de Dardagny et Russin participent à la mise à disposition des locaux, au paiement des abonnements TPG pour les animatrices du GIAP et de la prise en charge des salaires de Cathy Bornet, Carmelina Barradas Riccio et Maria Da Gloria Meireles Andrade, chargées de la mise en place, de régénérer les menus, de la

vaisselle et du rangement de la salle. Ces frais sont partagés entre les deux communes au prorata de leur nombre d'habitants (77,7 % pour Dardagny et 22,3% pour Russin)

Le Groupement gère les commandes auprès de la Fondation PRO qui est le fournisseur de notre restaurant scolaire et assure des repas au label « Fourchette verte ».

Le service est assuré par sept à huit animatrices du GIAP. Une dizaine de bénévoles se relaient pour aider au service.

Le nombre de familles inscrites pour l'année scolaire 2019-2020 est de 103, pour un total de 139 enfants.

	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Dardagny	71	81	79
Russin	13	17	13
France et hors commune	12	9	11
Total familles	**96**	**106**	**103**
Total enfants	**130**	**148**	**139**

Le nombre de repas servis oscille entre 85 et 105, animateurs, personnel communal et bénévole compris.

Le coût d'un repas et de l'accueil est de Fr. 15.- (décomposé en Fr. 10.- pour le repas et Fr. 5.- pour le GIAP). L'accueil du soir coûte Fr. 7.- dans lequel est compris un goûter.

« Too Good to Go » retourne à l'école dans les communes de Dardagny et Russin

La fin du gaspillage est annoncée par le groupement intercommunal en faveur de la Jeunesse des communes de Dardagny et Russin. Too Good To Go est un mouvement de lutte contre le gaspillage alimentaire qui vise à créer une communauté où chacun peut agir au quotidien pour le réduire. Dans cet objectif, Too Good To Go a développé une application mobile qui connecte les commerçants aux consommateurs.

Grâce à son application gratuite, le mouvement Too Good To Go a réussi à sauver plus de 470 000 repas de la poubelle en Suisse. La cantine scolaire des communes de Dardagny et Russin suit également la tendance en proposant ses invendus à petit prix sur l'application plutôt que de les jeter à la poubelle.

Les bénéfices récoltés grâce aux paniers sauvés seront utilisés dans une démarche éducative et écologique.

Crèche l'Ô Vive

L'ouverture de la crèche l'Ô Vive a eu lieu à la rentrée scolaire de septembre 2017. Elle est gérée par le groupement intercommunal en faveur de la jeunesse de Dardagny-Russin. La crèche accueille des enfants de 4 mois à 4 ans, du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30. Chaque commune membre a réservé un nombre de places au sein de la crèche (15 places pour Dardagny et 5 places pour Russin).

Composition du bureau du groupement au 31.12.2019

Présidente : Anne Zoller, adjointe à la commune de Dardagny
Vice-présidente : Suzanne Serafini, adjointe à la commune de Russin
Secrétaire : Barbara Marquis, citoyenne de la commune de Russin

Membres du groupement au 31.12.2019

Dardagny :	Alix Rivoire, conseillère municipale
	Isabelle Guyot, citoyenne
	Potter Van Loon, citoyen
Russin :	Sylvie Desbaillet, conseillère municipale
	Guy Julini, conseiller municipal
	Barbara Marquis, citoyenne
	Martin Klossner, citoyen

Personnel du groupement au 31.12.2019

Direction :	Natacha Berger (60%)
Educatrices :	Natacha Berger (20%)
	Catia Casonatto (60%) jusqu'en avril 2019
	Nathalie Abbé (60%) dès mars 2019
	Lamia Dersi el Ouakyly (50%)
	Aurélie Frouin (60%)
	Mélanie Gandolfi (60%)
	Laure Moget (80%)
ASE :	Elena Dell'Anna (60%)
	Aurélie Duperrier (60%)
	Shadya Bouaouaja (20%)
Auxiliaire :	Estella Rodriguez (80%)
Aides :	Sarah Keller (80%) jusqu'en juillet 2019
	Asia Martinez (80%) dès août 2019

Un stagiaire de 1ère année de l'ESEDE (Ecole supérieure d'éducatrices et d'éducateurs de l'enfance) a été accueilli pendant 2 mois.

La crèche répond ainsi aux normes concernant la dotation de personnel demandé par le SASAJ (Service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour), soit 330% d'éducatrices et 220% d'ASE et auxiliaires.

Occupation par commune

	2017		2018		2019	
Age	**Dardagny**	**Russin**	**Dardagny**	**Russin**	**Dardagny**	**Russin**
4 mois à 1 an	4	3	4	1	4	3
1 an à 2 ans	8	1	6	3	5	1
2 ans à 4 ans	13	5	14	5	16	4
Nb d'enfants	**25**	**9**	**24**	**9**	**25**	**8**

Occupation par jour

Nb d'enfants	2017		2018		2019	
Jour	**Matin**	**Après-midi**	**Matin**	**Après-midi**	**Matin**	**Après-midi**
Lundi	20	20	18	19	20	20
Mardi	20	20	20	20	20	20
Mercredi	19	18	17	20	20	17
Jeudi	20	20	20	20	20	20
Vendredi	19	20	19	19	20	17
Taux moyen	**98%**	**98%**	**94%**	**98%**	**100%**	**97%**

Le taux de fréquentation pour la période 2019-2020 est d'environ 98.5 %.

Le coût d'une place à la crèche de l'Ô Vive est de Fr. 48'800,-, dont Fr. 22'500,- sont subventionnés par les communes.

- Les pensions des parents de Fr. 326'664.- couvrent le 33.6% des charges
- La subvention OFAS de Fr. 94'095.- couvre le 9.7% des charges
- La subvention du FI de Fr. 100'000,- couvre le 10.3 % des charges
- La part des communes, soit Fr. 450'000.- couvrent le 46.3% restant.

Compte 2019 du groupement		Fr.	Fr.
Revenus	Taxes d'inscription et écolages crèche		326'663,75
	Taxes d'inscription cuisines scolaires		95'407,20
	Produits extraordinaires		800,00
	Subvention GIAP		13'980,75
	Subvention communes Dardagny-Russin		450'000,00
	Subvention du Fonds intercommunal		100'000,00
	Participation OFAS		94'094,50
Charges	Salaires administratifs et d'exploitation	786'630,40	
	Charges animation et matériel	40'037,90	
	Achat repas pour restaurants	106'516.55	
	Autres charges d'exploitation	151'063,04	
	Charges financières	482,20	
	Total revenus		1'080'946.20
	Total charges	1'084'730,09	
	Résultat		-3'783.89

SOCIETES LOCALES

La vie associative de notre commune est toujours animée par de nombreuses sociétés et associations tant culturelles que sportives. Nous vous en communiquons les noms des responsables :

Sociétés sportives		*Président ou responsable*
de Dardagny	FC Donzelle – Football	Pierre-Yves Zumbach
	Goshinjutsu-Kwai Dardagny	Alexandre Hayoz
	Amicale de pétanque Dardagny	Roger Wyss
	Groupe fitness Dardagny	Sandra Darbellay
	Club sportif du Crozat	Anne Zoller
	Badminton Club Loisir	Yvan Thierrin
	Tennis Club de Dardagny	Frédéric Schneuwly
	Acro Model Club Genève	Christian Maechler
	Dance & Fit	Gianna Carta
	Cours de Pilates	Céline Hürni
	TaiChi QiGong	Danièle Novel
	Maison du Mandement	Rosaria Gentile Gagliardi
du Mandement	SFG Mandement - Gym	Aurélien Porchet
	Tennis de table Mandement	Juan Cervera

Sociétés culturelles / diverses		*Président ou responsable*
de Dardagny	Big Band Dardagny-Russin	Eddy Jotterand
	Groupe des dames paysannes et femmes rurales de Dardagny	Florence Dalle
	Comptes à Rebours	Emilienne Hutin Zumbach
	Amicale des sapeurs-pompiers	Stéphane Carrara
	Groupe des aînés « L'Allons-Donc »	Lina Wüst
	Association parents d'élèves APE	Caroline Poulin
	Jeunesse mixte Dardagny-Russin	Jérôme de Rham
	Les Locos	Gaëlle Röthlisberger
	Marché de Noël	Claudia Guidi

CULTURE

Le Bibliobus de la Ville de Genève vient dans la commune une fois par mois le mardi de 14.00 à 15.30 h. dans la cour du château à Dardagny et de 16.00 à 17.00 h. sur le parking en face de l'école à La Plaine. La prestation annuelle s'élève à Fr. 1'403,-.

Statistiques Bibliobus

	2017	2018	2019	Var.
Livres prêtés aux adultes (Dardagny)	53	22	77	*+250 %*
Livres prêtés aux enfants (Dardagny)	128	72	93	*+ 29 %*
Livres prêtés aux adultes (La Plaine)	57	106	76	*- 28 %*
Livres prêtés aux enfants (La Plaine)	549	351	342	*- 3 %*
Total livres prêtés	**787**	**551**	**588**	+ 7 %
Moy. livres prêtés par passage	66	46	49	
Nouvelles inscriptions	2	3	2	
Fréquentation	132	170	136	
Nombre de personnes/tournée	11.0	14.2	11.3	
Nombre passage bibliobus	12	12	12	

MANIFESTATIONS CULTURELLES

Autorisations des manifestations délivrées par les communes : Le règlement de la loi sur la restauration, le débit de boissons et l'hébergement a été modifié depuis le 1er janvier 2016. Dorénavant, les autorisations pour toutes manifestations (bal, projection de matchs, fête nationale, fête des écoles, margotton, etc.) seront délivrées par la commune si la manifestation ne compte pas plus de 1500 personnes.

Fête du 1er août : La fête nationale du 1er août s'est déroulée cette année sur la commune de Dardagny. Le Big Band de Dardagny-Russin a ouvert les festivités en accueillant les habitants des communes de Russin et Dardagny au Château par une production musicale. La cérémonie officielle a été présidée par M. le Maire Pierre Duchêne, suivie par une allocution de M. Christian Bavarel, député, et le cantique suisse entonné par l'assistance. Un feu d'artifice et le feu de joie clôturent cette partie officielle. La soupe traditionnelle et les grillades sont servies par les sapeurs-pompiers et le groupe des paysannes et dames rurales de Dardagny ont vendu des pâtisseries faites maison. Un bal populaire gratuit, animé par J. Kirby's Band a diverti les participants de cette manifestation.

Contes à rebours : Dans la tradition des veillées d'autrefois, les portes des maisons de la commune se sont ouvertes cette année encore, pour y accueillir conteurs et conteuses, ainsi que tous ceux qui avaient envie de replonger un peu dans le passé. Ces soirées ont eu lieu du 1er au 23 décembre. La première soirée a eu lieu dans le préau de l'école de La Plaine accompagnée par une fondue communale, et la dernière soirée a débuté par un rendez-vous donné dans la cour du château pour ensuite se rendre à la chapelle de Malval par une descente au flambeau via le chemin de la Côte. A noter que l'illustration du programme est toujours offerte par Albertine Zullo Gros. Nos remerciements vont au groupe des organisatrices. Depuis plusieurs années, la commune soutient cette activité. En 2019 : Fr. 5'000,-.

Autres manifestations diverses

Mercredi 9 janvier	Fête de Noël des enfants du Judo
Samedi 12 janvier	Repas des ainés - grand feu de joie
Jeudi 24 janvier	Marche Pour - remise chèque Cansearch
Vendredi 25 janvier	Soirée choucroute du Club des 100 du FC Donzelle
Samedi 26 janvier	APE – journée cinéma
Dimanche 3 février	Antigel – yoga et brunch détox
Samedi 9 et dimanche 10 mars	FC Donzelle – soutien 1ère équipe

Samedi 16 mars	Graine de conscience - yoga
Samedi 6 avril	Scottish Dance
Dimanche 5 mai	Vide-Grenier de Dardagny
Samedi 11 mai	Concert annuel du Big-Band
Samedi 25 mai	Caves ouvertes
Vendredi 14 juin	APE – Boom des enfants
Jeudi 20 juin	Concert des écoles
Jeudi 20 juin	Séance publique – prévention vol et cambriolage
Samedi 13 juillet	Bal des Vigneronnes
Jeudi 1er août	Fête nationale
Vendredi 20 septembre	The Lok'al - portes-ouvertes du local des jeunes
Dimanche 22 septembre	Pro Natura - Festival nature et terroir
Jeudi 26 septembre	Soirée « la nuit est belle »
Dimanche 6 octobre	Vide-Grenier de Dardagny
Dimanche 13 octobre	Journée « Bouge ta commune »
Samedi 2 novembre	Troc de l'APE
Jeudi 7 novembre	Séance publique – élections communales
Dimanche 10 novembre	Salon musical de Brive
Lundi 18 novembre	Séance publique – plan de site village Dardagny
Dimanche 24 novembre	Marché de Noël
Jeudi 5 décembre	Séance publique – présentation stade du Moulin
Mardi 10 décembre	Fête de l'Escalade
Samedi 14 décembre	Inauguration de la gare de la Plaine

SPORTS

ACTIVITES SPORTIVES

Samedis à la neige - Satigny-Russin-Dardagny : Ces sorties, au nombre de 5 et réservées pour les habitants du Mandement, sont organisées par les communes du Mandement avec pour destination la station des Contamines. Le prix est de Fr. 35,- pour les adultes et de Fr. 30,- pour les enfants (comprenant le déplacement en car et l'abonnement de ski). Pour les déplacements sans abonnement de ski, le coût est de Fr. 10,-.

Cours de tennis : Les cours de tennis aux enfants, ainsi que la gestion des courts et des abonnements de tennis, ont été entièrement repris par le TC de Dardagny.

Manifestations sportives

Vendredi 8 au dimanche 10 février	FC Donzelle Cup - tournoi
Samedi 24 mars	Course RER (Run Evasion Rhône) – arrivée
Dimanche 7 avril	Portes ouvertes du Tennis Club Dardagny
Samedi 13 avril	Portes ouvertes du Goshinjutsu-Kwai
Vendredi 14 juin au dimanche 16 juin	FC Donzelle - Tournoi du Rhône
Samedi 24 août	Amicale pétanque Dardagny – tournoi annuel
Samedi 28 septembre	Masterclass Zumba
Dimanche 13 octobre	Course RER (Run Evasion Rhône) - départ

SERVICE SOCIAL

Distribution de cadeaux aux aînés de 80 ans et plus : Les conseillers municipaux ont rendu visite à 54 personnes pour leur remettre une petite attention à la veille de Noël.

Sortie des aînés : Le jeudi 13 juin 2019, 56 aînés des communes de Dardagny et Russin ont participé à la sortie annuelle qui s'est déroulée sous un soleil radieux. Au programme de cette journée : petit déjeuner et visite du Jardin Botanique, repas au

restaurant « Creux-de-Genthod », descente du Rhône Genève-Verbois en bateau et goûter dans le jardin de la mairie de Russin. Ils étaient accompagnés par 6 membres des exécutifs et municipaux de nos deux communes. Coût pour Dardagny : Fr. 4'270.85.

Groupe des aînés « l' Allons Donc » : Durant l'année 2019, les aînés se sont retrouvés, à raison d'une à deux fois par mois, au tea-room de Dardagny pour y jouer aux cartes, scrabble et autres jeux.

Accueil familial de jour : La commune a rejoint début 2011 la structure de « L'Accueil familial de jour Meyrin, Vernier, Mandement » pour la petite enfance de 0 à 12 ans, suite au changement de la loi qui concerne la professionnalisation de cette fonction. Coût de la prestation pour 2019 : Fr. 17'722.25.

Cartes Gigogne : Notre commune participe à l'action de Pro Juventute « Carte Gigogne » en versant une subvention annuelle de Fr. 50,- par enfant aux familles de 3 enfants ou plus. Condition : que chaque enfant pratique une activité culturelle ou sportive. Concernant cette année, 3 familles ont bénéficié de cette prestation pour un total de Fr. 450,-.

Dons / aides humanitaires à l'étranger :

Fr. 1'000,-	à l'association « Les Créatives »
Fr. 1'000,-	à l'association « Cap Ailleurs »
Fr. 1'000,-	à l'association « Métissages »
Fr. 1'000,-	à l'association « Oceaneye »
Fr. 1'000,-	à l'association « Taaro Ke Bacche »
Fr. 1'000,-	au Gena Festival
Fr. 1'000,-	à l'association « Heureuse qui comme »
Fr. 1'000,-	à la fondation gestion du domaine de Monteret
Fr. 500,-	à l'association « Graine d'Affection »
Fr. 500,-	à l'association « Tout est Possible »
Fr. 1'000,-	au comité européen Rousseau
Fr. 2'000,-	à la Chaîne du Bonheur

Soit au total un montant de Fr. 12'000,-.

Dons pour associations d'entraide en Suisse et à l'étranger : Nous avons également effectué des donations à 39 œuvres de bienfaisance en Suisse pour une somme globale de Fr. 11'750,-.

Accueil d'une famille de réfugiés : Depuis le 1er avril 2016, la famille de réfugiés Kurdes de Syrie accueillie sur le territoire de la commune vit à Essertines, avec le soutien de l'Hospice général et de plusieurs communiers. La famille est régulièrement suivie par la commission « Accueil ». Les trois enfants Rodi, Lalesh et Berin sont scolarisés et parlent maintenant couramment le français. Rodi a intégré le FC Donzelle. Nadya, la maman, fréquente les cours de français organisés par l'Hospice général et elle est bénévole au restaurant scolaire, activité qu'elle apprécie énormément. Fayed, le papa, suit également les cours de français de l'Hospice général conjointement avec l'UOG (Université Ouvrière de Genève). Il ne désespère pas de pouvoir retrouver un jour son métier de chauffeur poids lourds.

Après de longues démarches, la famille s'est vue reconnaître le statut de réfugié avec pour conséquence l'octroi d'un permis B. Bénéficiant d'un statut légal en Suisse, elle peut enfin songer à se reconstruire et à envisager un avenir.

Se pose actuellement la question du logement car, d'une part, l'Hospice général a résilié le bail de l'appartement d'Essertines et, d'autre part, suite au décès de la propriétaire de l'immeuble, celui-ci est destiné à être vendu dans les prochains mois. Il est donc urgent de trouver une solution de relogement pour cette famille. Bien intégrée dans la commune, son vœu le plus cher est de rester sur le territoire de la commune. La nouvelle commission sociale, qui regroupe en son sein notamment l'ancienne

commission ad hoc « Accueil » suit ce dossier avec attention et examinera avec soin toutes les propositions dont elle pourrait avoir connaissance.

Fondation intercommunale des communes de Satigny, Russin et Dardagny pour le logement et l'accueil des personnes âgées Résidence Mandement

En 2004, la résidence du Nant d'Avril a été intégrée dans l'organisation de la Fondation intercommunale des communes de Satigny, Russin et Dardagny pour le logement et l'accueil des personnes âgées « Résidence Mandement ». Ces deux entités fonctionnent en tant que Sàrl.

En date du 5 octobre 2016, tous les résidents (37) du Nant d'Avril ont emménagé dans le nouvel EMS de La Plaine. Entre le 5 octobre et le 15 novembre, 55 nouveaux résidents s'y sont également installés.

La Villa Mandement

La Villa Mandement a ouvert ses portes au mois d'avril 2018 et peut recevoir 30 résidants. Une équipe de soins spécialisée en psychiatrie en fait partie. Ancien « Nant d'Avril » et aujourd'hui annexe de la Résidence Mandement, sa vocation est d'accueillir des pensionnaires en perte d'autonomie et n'ayant pas atteint l'âge AVS.

La Villa est une structure ouverte, réfléchie et pensée pour offrir à ces personnes un lieu de vie adaptée à leurs besoins, sachant que les jeunes résidents n'ont pas les mêmes envies que les personnes plus âgées.

La Villa Mandement et la Résidence Mandement ont prévu de prendre le temps d'échanger et de partager leurs pratiques et compétences, afin de créer une cohésion entre elles.

Au 31 décembre 2019, la Villa Mandement comptait 30 résidents.

La moyenne d'âge des résidents à fin 2019 s'élevait à 57,2 ans.

Résidence Mandement

Maison pour personnes âgées à Satigny - 45 lits - Ouverte en octobre 1998.

Directrice : Lijana Krsteva

En 2019, la moyenne d'âge des résidents s'élevait à 87,3 ans. 19 pensionnaires étaient âgés de 90 ans et plus.

Résidence La Plaine

Maison pour personnes âgées et pour personnes âgées atteintes de déficiences tant physique que mentales à La Plaine – 92 lits – Ouverte en octobre 2016.

Directrice : Brigitte Mottet

L'année 2019 a été riche en évènements avec notamment la fête de la chandeleur, la fête du printemps, la fête de l'été, le jeûne genevois, l'escalade et la fête de Noël pour les résidents et leur famille.

Le restaurant de la Résidence La Plaine a été certifié GRTA (Genève Région -Terre Avenir) ce qui est une garantie de l'approvisionnement et la consommation de produits issus de l'agriculture genevoise. Ce restaurant produit en plus 20 repas pour les enfants de la crèche voisine ainsi que plusieurs repas par jour pour les habitants de l'IEPA.

Comptes de la Fondation

		Comptes 2018	Comptes 2019
Produits	Location immeuble	624'000,00	672'000,00
	SIG éco 21	16'957,00	0,00
	Rétrocession Eldora SA	997,00	0,00
	Autres locations	0,00	154,85
	Facturation à régie Naef (conso Kwh)	0,00	95'344,65
	Total des produits d'exploitation	**641'954,00**	**767'499,50**
Charges	Entretien, réparation des équipements	44'965,95	42'003,80
	Frais de bureau, administration	4'987,75	4'943,45
	Assurances	17'020,50	18'287,70
	Honoraires consultant	0,00	7'269,75
	Service industriels de Genève	0,00	152'504,10
	Divers	42'440,45	0,00
	Total des charges d'exploitation	**109'414,65**	**225'008,80**
	Résultat d'exploitation	**532'539,35**	**542'490,70**
Résultat financ.	Charges financières	35,67	69,84
Amortissement	Amortissement	274'704,34	186'012,41
	Bénéfice de l'exercice	**257'799,34**	**356'408,45**

BATIMENTS

Principaux travaux effectués

Château de Dardagny :	Réfection peinture volets et fenêtres : Fr. 87'690,-
	Réfection appartements locataires : Fr. 24'463,-
Salle polyvalente :	Aménagement locaux et toilettes du parascolaire : Fr. 39'028,-
Ecole La Plaine - 2ème pavillon :	Evacuation du pavillon : Fr. 14'528,-
Auberge de Dardagny :	Réfection peinture volets : Fr. 7'780,-
	Réfection chauffage : Fr. 5'800,-
Tea-room de Dardagny :	Renforcement portes et fenêtres : Fr. 4'314,-
Immeubles La Planta :	Entretien bâtiment : Fr. 135'065,-
	Entretien appartements : Fr. 50'771,-
Immeubles La Plaine :	Entretien bâtiment : Fr. 67'595,-
	Entretien appartements : Fr. 41'599,-

COMPTE DE REGIE DES IMMEUBLES COMMUNAUX

Immeubles de La Planta à Dardagny (545-553 rte du Mandement) : Construits en 1970. 20 logements à loyers libres (soumis au régime HLM jusqu'au 31.12.92). Régie

immobilière Alain Bordier & Cie. Concierge : Mme Célia Margarida Marques Patricio depuis le 1er octobre 1999.

Compte d'exploitation 2019 :

		Fr.	Fr.
Recettes	Loyers encaissés	333'840	
	Total recettes		333'840
Dépenses	Concierge, fournitures	30'639	
	SIG (électricité, eau)	19'357	
	Impôts	14'611	
	Assurances	10'774	
	Frais de gestion régie	26'655	
	Travaux d'entretien - rénovation appart.	50'771	
	Travaux d'entretien – rénovation bâtiment	135'065	
	Contrats d'entretien	2'604	
	Intérêts hypothécaires	25'581	
	Amortissement immeuble et parking	50'000	
	Total dépenses		366'057
	Perte d'exploitation		- 32'217

Comparatif des bénéfices/pertes des 6 derniers exercices :

	2014 Fr.	**2015** Fr.	**2016** Fr.	**2017** Fr.	**2018** Fr.	**2019** Fr.
Bénéfices	92'272	82'156	81'840		4'423	
Pertes				15'642		32'217

Gérance : Le taux de commission est fixé à 4.3% (+ TVA) sur l'encaissement des loyers et 5% (+ TVA) sur les travaux.

Emprunt hypothécaire :

	Solde dû (31.12) Fr.	Taux d'intérêts %
Emprunt hypothécaire BCGe 1er rang	251'200	2.318

Compte d'exploitation parking La Planta (souterrain)

		Fr.	Fr.
Recettes	Loyers encaissés	55'180	
	Total recettes		55'180
Dépenses	Frais de gestion & divers	3'050	
	Total dépenses		3'050
	Bénéfice d'exploitation (hors intérêts emprunt)		52'130

Compte d'exploitation parking La Planta (extérieur)

		Fr.	Fr.
Recettes	Loyers encaissés	10'200	
	Total recettes		10'200
Dépenses	Frais de gestion & divers	893	
	Total dépenses		893
	Bénéfice d'exploitation		9'307

Immeubles de La Plaine 76-86, rte de La Plaine : Construits en 1983. 42 logements subventionnés jusqu'au 31.12.2008. Régie immobilière Cogerim. Concierge: Mme Anabela Teixeira depuis le 1er septembre 2009.

Compte d'exploitation 2019 :

		Fr.	Fr.
Recettes	Loyers encaissés	722'258	
	Total recettes		722'258
Dépenses	Concierge, fournitures	67'404	
	SIG (électricité, eau)	34'715	
	Entretien appartements	41'599	
	Entretien bâtiment	67'595	
	Contrat d'entretien	30'153	
	Frais de gestion régie	31'307	
	Intérêts hypothécaires (1.21%)	66'262	
	Amortissement	24'503	
	Total dépenses		363'538
	Bénéfice d'exploitation		358'720

Comparatif des bénéfices/pertes des 6 derniers exercices :

	2014 Fr.	**2015** Fr.	**2016** Fr.	**2017** Fr.	**2018** Fr.	**2019** Fr.
Bénéfices	175'449	85'856		66'722	95'382	358'720
Pertes			626			

Emprunts hypothécaires :

	Solde dû Fr.	Taux d'intérêts %
Emprunt hypothécaire BCGe 1er rang	5'480'000	1.21 %
Emprunt hypothécaire BCGe 2e rang	0	terminé

Le prêt initial de Fr. 1'380'000 sans intérêt accordé par l'Etat de Genève sur 15 ans a été intégralement remboursé à fin 2001.

Compte d'exploitation parking La Plaine (chemin du Rail)

		Fr.	Fr.
Recettes	Encaissement loyers	50'670	
	Recettes caisse parking	28'243	
	Total recettes		78'913
Dépenses	Entretien parkings	7'116	
	Contrats entretien parkings	19'443	
	Assurance - honoraires – SIG – impôts	6'462	
	Total dépenses		33'021
	Bénéfice d'exploitation (hors intérêts emprunt)		45'892

Gérance : Le taux de commission est de 3.75% sur les loyers encaissés (+TVA). Aucune commission facturée sur les travaux d'entretien.

EMPLACEMENTS COMMUNAUX

Principaux travaux d'entretien effectués

Stade de La Plaine	Entretien de la pelouse + divers travaux : Fr. 43'420,-
Courts de tennis	Entretien clôture / nouvelles serrures + clés : Fr. 10'286,-

Cimetières

	Dardagny				Malval			
	2016	*2017*	*2018*	*2019*	*2016*	*2017*	*2018*	*2019*
Dépôt urnes	1	2	1	3	-	1	1	-
Nombre d'inhumations	1	6	6	4	-	1	-	1

ROUTES

Principaux travaux d'entretien effectués

Réaménagement parking provisoire ex-CFF	Fr. 59'382,-
Rénovation diverses routes cantonales	Fr. 29'237,-
Marquages et poses signalisation	Fr. 4'496,-

CANALISATIONS

Assainissement des villages de Dardagny et de La Plaine

Le coût total des travaux d'assainissement pour la commune, débutés en 1994 et terminé en 2011, s'est élevé à Fr. 14'498'834,95.

Depuis le 1er janvier 2015, un nouveau fonds intercommunal d'assainissement (FIA) s'est constitué visant à assurer le financement des réseaux secondaires (réalisation, extension, transformation, entretien et exploitation) par la prise en charges des dépenses communales. Les communes restent néanmoins propriétaires de leurs réseaux secondaires, qu'elles louent au FIA pour en assurer le fonctionnement.

Les revenus du FIA sont assurés par la taxe de raccordement des eaux usées et eaux pluviales perçues à la délivrance de l'autorisation de construire de tout projet de construction ainsi que par les deux taxes périodiques d'utilisation du réseau secondaire (taxe en fonction de la surface imperméable des voies publiques raccordées au réseau secondaire et taxe auprès des propriétaires d'immeubles en fonction de leur consommation d'eau potable).

Montant versé à la commune par le canton dans le cadre du FIA :

2015 =	Fr. 166'124.95
2016 =	Fr. 188'594.80
2017 =	Fr. 174'074.10
2018 =	Fr. 96'473.15
2019 =	Fr. 96'303.60

VOIRIE

Statistiques (chiffres en tonnes)	2016	2017	2018	2019	class. cant. 2019
Ordures ménagères	391	373	392	389	
Encombrants	9	29	31	26	
Total déchets incinérés	**400**	**402**	**423**	**415**	*25/45*
par habitant (en kg)	*223.1*	*221.0*	*225.1*	*220.8*	
Déchets de cuisine	10.5	20.6	18.0	20.0	
Déchets de jardin	90.0	85.9	83.8	83.0	
Branchages	0.0	0.0	0.0	18.0	
Total compost	**100.5**	**106.5**	**101.8**	**122.0**	*31/45*
par habitant (en kg)	*56.1*	*56.8*	*54.2*	*64.7*	
Verre	**83**	**83**	**87**	**88**	
par habitant (en kg)	*46.9*	*44.5*	*46.1*	*46.9*	*7/45*
Papier	**70**	**92**	**95**	**91**	
par habitant (en kg)	*39.3*	*49.2*	*50.6*	*48.6*	*19/45*
Bouteilles en PET	**4.4**	**6.8**	**7.5**	**6.7**	
par habitant (en kg)	*2.5*	*3.6*	*4.0*	*3.6*	*9/45*
Textiles	**12.5**	**13.0**	**16.7**	**12.3**	
par habitant (en kg)	*6.9*	*7.0*	*8.9*	*6.6*	*10/45*
Taux de recyclage (en %)					
Déchets valorisés (compost / verre / papier / pet / fer)	**40.9%**	**44.8%**	**43.8%**	**45.5%**	*34/45*
Moyenne cantonale	*47.1%*	*48.7%*	*49.3%*	*49.5%*	
Coût (en francs)	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	*var.*
Transports déchets	159'512	185'282	184'420	185'245	*+0.4 %*
Traitement déchets	150'775	147'816	153'662	148'507	*-3.4 %*
Coût total	**310'287**	**333'098**	**338'082**	**333'752**	*-1.3 %*

Recette récupération du tri (en francs)	2016	2017	2018	2019
Verre	5'290	4'523	4'649	4'666
Papier	3'290	4'334	945	638
Fer léger / pet	2'850	1'302	1'707	1'470
Recette totale	**11'430**	**10'159**	**7'301**	**6'774**

L'entreprise Transvoirie SA est chargée de la collecte des containers enterrés ainsi que de l'enlèvement, six fois par année, des objets ménagers encombrants.

Quant à l'entreprise Serbeco SA, elle a pour mandat de vider les containers des déchets de jardins ainsi que les deux grandes bennes à cartons des déchetteries.

SERVICE DU FEU

La fusion des deux corps de pompiers volontaires des communes de Russin et de Dardagny a eu lieu le 26 juin 2010 sous la dénomination « groupement intercommunal pour l'organisation du corps de lutte contre les sinistres de Dardagny-Russin ».

Frédéric Hiller a succédé à Antonio Guidi au poste de commandant de la compagnie le 1er janvier 2014. Au 31 décembre 2018, la compagnie de sapeurs-pompiers n° 101 comprend 48 hommes (y compris les officiers). A cette même date, Frédéric Hiller prendra une retraite bien méritée et Vincent Heiniger le succèdera au 1er janvier 2019.

Cap Heiniger Vincent (gauche) successeur du Cap Frédéric Hiller, entourés de MM. Alain Hutin, maire de Russin et Pierre Duchêne, maire de Dardagny

Rapport d'activités de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers de Dardagny-Russin pour l'année 2019

Recrutement :	Asp. Yannis PIERAGGI
Décès :	Sap. Fabrice DECORVET
Nominations :	Sap. Sébastien DELESDERRIER (caporal)
	Sap. Vincent Monnier (caporal)
	Cpl. Raphaël Dussuet (sergent-major)

Au 31 décembre, la compagnie 101 Dardagny-Russin compte 48 membres, soit :

3	officiers
2	sous-officiers supérieurs
6	sous-officiers
4	appointés
32	sapeurs-pompiers
1	aspirant

Interventions importantes de la compagnie :

12 janvier	Route Donzelle 36	Incendie-nature
30 janvier	Chemin Rail 4	Inondation-bâtiment-appartement
01 février	Mandement 404	Déblaiement-voie publique-branches
07 février	Mandement 480	Incendie-nature-détritus
25 mars	Route Allondon 150	Incendie-nature-forêt
04 avril	Route Malval	Déblaiement-voie publique-arbre
06 avril	Route La Plaine 111	Inondation-bâtiment-cave
01 mai	Chemin Rail 4	Inondation-bâtiment-appartement
11 juin	Route Usine-de-Verbois	Prévention-voie publique-arbre
15 juin	Route Malval & Route Mandement 350	Intempérie sur tout le canton – auto-engagement de la CP pour 2 arbres
25 juillet	Route Mandement	Déblaiement-voie publique-branches
13 décembre	Route Mandement 301	Prévention-bâtiment-matériaux
15 décembre	Route Baillets 44	Prévention-voie publique-arbre
22 décembre	Chemin Bertholier 6	Déblaiement-nature-arbre

Missions diverses :

24 mars	Sécurité Mémère Hiver (Russin)
29 juin	Sécurité cortège des Promotions
01 août	Sécurité feu, préparation et tri du feu d'artifice
11 décembre	Sécurité cortège de l'Escalade

Comptes 2019 du groupement de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers de Dardagny-Russin

Comptes du groupement	Comptes 18	Budget 19	**Comptes 19**
Visites médicales	300.00	1'050.00	**655.80**
FGSP, FSSP	2'137.15	2'619.00	**1'356.70**
Acquisition véhicules, matériel, équipements	12'101.10	20'591.00	**27'701.25**
Achat fournitures diverses	1'938.60	2'500.00	**3'500.30**
Entretien matériel et mobilier	5'276.90	4'000.00	**3'170.05**
Cours et formation	9'879.15	10'553.00	**5'011.00**
Indemnités sapeurs-pompiers	28'250.00	28'600.00	**25'350.00**
Assurances indépendants	349.85	150.00	**318.95**
Assurances et impôts véhicules	3'311.05	3'477.00	**1'389.85**
Frais administratifs	2'036.40	500.00	**140.00**
SIS abonnements / concessions radios	14'785.10	8'000.00	**10'456.20**
Frais divers	5'786.20	8'550.00	**7'031.25**
Charges totales	86'151,50	90'590,00	**86'081,35**

Répartition des charges 2019 (d'après le nombre d'habitants)

Russin (22,3%) :	Fr. 19'196,00
Dardagny (77,7%) :	Fr. 66'885.35
Total charges du groupement :	Fr. 86'081,35

SIS (Service d'incendie et de secours)

La redevance annuelle payée en 2019 au SIS s'élève à Fr. 96'344,- (2018 : Fr. 88'166,- 2017 : Fr. 72'696,- / 2016 : Fr. 69'156,-)

Interventions du SIS dans notre commune : Le SIS est intervenu à 38 reprises dans notre commune, soit

10 x alarmes automatiques
2 x ascenseurs
4 x déblaiements
1 x incendie
1 x inondation
1 x matières dangereuses
4 x sauvetages
1 x technique
14 x ambulances

Jeunes sapeurs-pompiers du Mandement

La formation des jeunes sapeurs-pompiers s'adresse aux filles et garçons de 10 à 18 ans habitant les communes du Mandement.

Les moniteurs des JSPM sont tous des bénévoles et ont pour mission de développer chez les jeunes l'intérêt pour la fonction des sapeurs-pompiers, de les instruire dans le domaine de la prévention, des premiers secours et de la défense incendie.

Nous ne pouvons que remercier le lieutenant Frédéric Gaillard pour son initiative en la matière ainsi que les résultats obtenus.

Un montant de Fr 7'500.- de soutien a été versé par la commune en 2019.

JSP MANDEMENT

PROTECTION CIVILE

La protection civile de Meyrin-Mandement assure la formation des astreints, l'entretien du matériel, des constructions et des abris pour intervenir 24 heures sur 24, dans les domaines de l'appui, l'assistance, la logistique, la protection des biens culturels et l'aide à la conduite.

Elle comprend les communes de Meyrin, Satigny, Russin et Dardagny et est sous le commandement de M. Didier Brodard.

Coût de ce regroupement pour Dardagny en 2019 : Fr. 15'691,-

POLICE

Poste de police : Nous entretenons d'excellents contacts avec l'état-major du poste de police de Blandonnet. Au cours d'entretiens réguliers, nous abordons tous les problèmes qui touchent notre commune et cherchons ensemble les meilleures solutions pour les régler.

Depuis le 1er mai 2016, la police de proximité est devenue une entité à part entière dans l'organigramme de la police cantonale et les ilotiers sont désormais cantonnés à Versoix. L'adjudant Cédric Segapelli, rattaché au poste de Versoix et de Blandonnet, est le responsable pour la police de proximité du Mandement.

Patrouilles de sécurité : La société Python Sécurité SA patrouille dans notre commune trois fois par semaine, entre 22h00 et 4h00 du matin. A chaque passage, un rapport d'inspection est envoyé en mairie. Coût pour 2019 : Fr. 8'229,-.

Contrôle parkings en zone bleue : Depuis le mois d'octobre 2018, M. Pierre Vuissoz est assermenté pour amender les véhicules mal stationnés sur les communes de Russin et Dardagny.

Garde-champêtre : M. Pierre Vuissoz, en place depuis 2012, et M. Eddy Jotterand, depuis le 12 septembre 2018, assument la fonction de garde-récolte pour les trois communes du Mandement. Coût pour notre commune en 2019 : Fr. 4'089,30.

Médailles de chiens : Depuis 2012, la commune n'encaisse plus que les émoluments administratifs de Fr. 10,- par médaille de chien vendue. Le montant de la médaille est directement encaissé par l'administration fiscale. En 2019, la mairie a vendu 101 marques de contrôle pour chien (114 en 2018).

POSTE

L'office de poste de La Plaine a définitivement fermé ses portes le 31 mai 2016. Un service à domicile a été mis en place et l'office postal le plus proche se situe à présent à Satigny.

PAROISSES

A dater du 1er janvier 2018, les paroisses de Dardagny-La Plaine et de Satigny ont fusionné sous le nom de paroisse catholique du Mandement. L'abbé Gérard Barone, MM. Olivier Jolissaint et Pierre Descloux restent en fonction.

ARMEE

Rien de particulier à signaler.

TRANSPORTS PUBLICS

CFF : Le RER effectue actuellement 34 courses par jour ouvrable entre Genève et La Plaine et 8 courses entre Genève et Bellegarde. Pour des raisons de sécurité dues à l'absence d'un deuxième quai, les trains à destination et en provenance de Bellegarde ne s'arrêtent plus à La Plaine.

TPG : Les TPG assurent pour la ligne « X », par l'intermédiaire de l'entreprise Globe Limousine, 16 courses journalières aller-retour La Plaine-Chancy, 2 courses La Plaine-Russin, 6 courses La Plaine-Dardagny et 2 courses La Plaine-Russin-Dardagny durant les périodes scolaires.

Depuis décembre 2016, le service à la demande Proxibus et Télébus a été abandonné au profit d'une nouvelle ligne régulière desservant les hameaux des communes de Russin et Dardagny. Cette ligne « P » comporte 25 aller-retour journalier entre La Plaine et Russin pendant la semaine et 18 aller-retour pendant le week-end.

A partir du 15 décembre 2019, la ligne 75 (La Plaine – Russin – Dardagny) et la ligne 78 (La Plaine – Avully – Chancy) remplaceront la ligne « X » actuelle tandis que la ligne 74 succèdera à la ligne « P » (hameaux).

Association Noctambus : Cette association s'occupe de l'organisation des transports destinés aux noctambules les vendredis et samedis. Toutes les communes du canton (ainsi que plusieurs vaudoises et françaises) soutiennent financièrement cette association. Coût en 2019 : Fr. 3'785,-.

Cartes journalières CFF : Depuis le 15 avril 2016, la mairie de Dardagny vend des cartes journalières de transport CFF au prix de Fr. 45,- pour les habitants de la commune et de Fr. 50,- pour les habitants hors commune. Coût d'achat pour deux cartes journalière par jour pendant 365 jours : Fr. 28'000,-. Encaissement des ventes de billets au 31 décembre 2019 : Fr. 22'135,- (2018 : Fr. 21'030,-.)

Nombre de cartes journalières CFF vendues par mois

Année 2019	cartes en vente	cartes vendues	*ratio*
janvier	62	29	*46.8%*
février	56	45	*80.4%*
mars	62	51	*82.3%*
avril	60	47	*78.3%*
mai	62	46	*74.2%*
juin	60	41	*68.3%*
juillet	62	51	*82.3%*
août	62	36	*58.1%*
septembre	60	31	*51.7%*
octobre	62	26	*41.9%*
novembre	60	29	*48.3%*
décembre	62	49	*79.0%*
TOTAL	**730**	**481**	***65.9%***

DIVERS

Plan d'aménagement du village de La Plaine (Plan du Rhône)

Suite à la démolition des citernes Carbura et Soprol Oil SA, situées sur des terrains en zone industrielle et artisanale, et considérant également qu'il y a une parcelle de 46'935 m^2 libre de toute construction dans cette même zone, le Département du Territoire (DT, anciennement DAEL) a estimé qu'il fallait revoir le plan d'affectation de ce secteur, sachant qu'il touchait la zone 4A (immeubles d'habitation).

Dans ce sens, un projet de plan directeur, préparé par le DT, a établi une synthèse des réflexions et décrit les principales mesures envisagées pour l'avenir de ce secteur, dont son classement en 3 zones distinctes (immeubles d'habitation - zone industrielle / artisanale - zone verte).

Sur la base de ce document et considérant que l'étude devait concerner un territoire plus étendu, le DT, ainsi que le Département des Constructions et Technologies de l'Information (DCTI, anciennement DIAE), ont pris, en accord avec la commune, la décision de confier à un bureau d'architectes-urbanistes la suite de l'étude.

L'étude a démarré en mars 2003 et un groupe de concertation, qui comprend des personnes provenant de différents milieux (représentants de l'exécutif et du Conseil municipal, habitants de La Plaine, commerçants, industriels, enseignants, membres d'associations de la protection de la nature, propriétaires de biens fonciers, représentants de divers services de l'Etat, etc.), a été constitué.

Un Plan Directeur de Quartier (PDQ) a été présenté à la commune fin août 2004. Ce PDQ a toutefois reçu un préavis défavorable de la mairie par crainte notamment d'une perte de maîtrise du site de développement sur sa propre parcelle, pour son utopie sur certains projets et pour le coût excessif de son aménagement global.

En novembre 2005, un projet de loi adopté par le Conseil d'Etat a été déposé au Grand Conseil dans lequel ressort cinq composants principaux :

- Le déplacement de la route de Challex vers la voie du chemin de fer.
- La création d'un périmètre destiné à la renaturation (37'720 m^2) et au délassement (16'270 m^2) situé à l'est du village du côté de la frontière avec la France.
- La création d'un périmètre à urbaniser (30'210 m^2) en zone 4A qui sera divisé en deux périmètres d'aménagement. Celui situé le plus à l'ouest du village sera destiné prioritairement à la construction de logements (80 au maximum), d'un EMS et d'une résidence pour personnes âgées (IEPA). Le second périmètre permettrait la construction d'équipements communaux.
- Périmètre de la gare, place et création d'un P+R.
- Diverses mesures visant à favoriser les liaisons entre le nouveau quartier et le village existant pour des cheminements et l'aménagement d'un espace public à l'intersection entre la route de Challex et la route de La Plaine.

Fin 2006, ce projet commence à prendre une forme définitive et une séance publique conviant tous les habitants de la commune a été agendée pour le mardi 3 avril 2007 à la salle polyvalente.

La consultation publique a eu lieu du 2 avril au 4 mai 2007 et aucune objection majeure n'a été émise. En date du 17 octobre 2007, le Conseil municipal préavise favorablement le projet de modification des limites de zones (création d'une zone de développement 4A, d'une zone de verdure et d'une zone de bois et forêts) et adopte par délibération le Plan Directeur de Quartier en y rajoutant deux remarques (possibilité de créer une zone 30 sur la nouvelle route et prévoir la possibilité de rejoindre un éventuel futur P+R enterré à la gare CFF sans devoir passer par le centre du village de La Plaine).

Le 9 janvier 2008, le Conseil d'Etat approuve à son tour ce plan par un arrêté.

Courant 2009, le département de l'aménagement a établi un Plan Localisé de Quartier (PLQ) qui circule dans les différents services de l'Etat pour l'enquête technique. Ce PLQ, après d'éventuelles modifications, devra être adopté par le Conseil municipal et le Conseil d'Etat.

Concernant le terrain destiné à la construction de l'EMS, la fondation PREVHOR, qui devait investir dans ce projet, s'est finalement retirée et une fédération genevoise des métiers du bâtiment a pris le relai et participera dans ce projet.

Pendant l'année 2011, ce plan a été présenté au Conseil municipal qui a émis un préavis favorable pour autant que la surface du plancher constructible n'augmente pas de 10% comme la loi pourrait le permettre, que soit créé un espace parking vers l'emplacement dévolu à la zone plage, de prévoir la possibilité de rejoindre le P&R de la gare directement depuis la route de Challex et que l'aménagement du parking du futur EMS n'hypothèque pas l'espace convivial prévu sur la parcelle communale n° 614.

Ce PLQ a été adopté par le Conseil d'Etat le 31 octobre 2012.

En septembre 2013, la Société Privée de Gérance reçoit le feu vert du département pour la construction de six immeubles de logements avec garage souterrain.

Courant 2014, l'Etat informe les participants au projet qu'elle n'a pas les moyens financiers nécessaires au budget pour la réalisation de la seconde partie de la route de Challex. Tout le projet de la zone de renaturation est bloqué.

Les travaux de construction des immeubles et de l'EMS ont débuté en 2015. La première moitié du tracé de la nouvelle route de Challex est assurée jusqu'à la fin de la zone des habitations par les constructeurs des bâtiments d'habitations, de l'EMS et la commune. L'Etat annonce avoir trouvé le financement nécessaire pour la seconde partie de la route.

Le bouquet de chantier des nouveaux immeubles a eu lieu en juin 2016. 84 nouveaux logements, 23 appartements IEPA (immeubles avec encadrement pour personnes âgées), un EMS, une crèche et une grande zone de détente ont été terminés en 2017.

Le mardi 22 mai 2018 a eu lieu l'inauguration des plages de La Plaine en présence des autorités. Cette zone de loisirs est composée d'un étang, destiné à la préservation de la faune locale, et d'une partie baignade avec un bassin d'une centaine de mètres et pouvant atteindre une profondeur de 3,5 mètres. Des plateformes, toilettes et douches ont été installés pour le confort des baigneurs. L'eau de cette plage provient de la nappe phréatique de l'Allondon.

Plan directeur communal et plan de site

Fin 2005, les bureaux Favre & Guth Architectes Associés SA et Gilbert Henchoz Architectes Paysagistes Conseils SA sont mandatés par la commune afin d'élaborer une mise à jour de notre plan directeur communal pour un montant estimé à Fr. 140'000,-.

Automne 2006, la mairie convie une vingtaine de propriétaires concernés par cette révision afin de leur faire part des intentions de la commune.

Le 22 mai 2007, un premier dossier pour examen est envoyé à la direction du patrimoine et des sites contenant plans et vues panoramiques des différents secteurs du village où un potentiel d'augmentation du bâti a été identifié.

Fin 2008, le Département de l'Aménagement averti la commune que des mandataires laissent transparaître quelques lacunes en vue de l'aboutissement final de ce plan et que ce dernier ne correspond pas aux attentes du département.

Un nouveau bureau a été mandaté en 2009 (Urbaplan) afin de mettre au point la synthèse finale. Une commission a été créée et plusieurs séances ont été agendées depuis septembre 2009 avec ce bureau.

Courant 2010, la synthèse finale a été déposée par Urbaplan dans tous les départements concernés de l'Etat pour approbation.

En date du 29 septembre 2011 a eu lieu au foyer de la salle polyvalente la présentation du plan directeur communal au public en présence d'Urbaplan et du DCTI (département des constructions).

La finalisation de la synthèse incluant les différentes demandes des services de l'Etat a eu lieu en 2012. En date du 17 septembre 2012, la commune a pris une résolution adoptant le plan directeur communal et le plan directeur des chemins pour piétons, qui a été validé par le Conseil d'Etat le 30 janvier 2013.

Depuis lors ont eu lieu plusieurs séances concernant le projet de révision du plan de site du village de Dardagny avec la société Urbaplan, l'office du patrimoine et des sites, et l'office de l'urbanisme. L'exécutif et trois conseillers municipaux participent à ces séances.

En 2018, après plusieurs relances et une 3ème enquête technique, il a été convenu d'organiser une séance publique pour la présentation du plan de site avant le lancement de l'enquête publique. Toutefois, quelques services de l'Etat ont encore désiré des compléments d'informations et une 4ème enquête technique a donc été effectuée.

L'enquête publique s'est tenue entre le 31 octobre et le 30 novembre 2019. Une séance publique a eu lieu le 18 novembre 2019. La délibération concernant ce plan de site est prévue en 2020.

Hangar communautaire de Dardagny

La construction d'un hangar communautaire par la Coopérative du Hangar Agricole de Dardagny (CHAD), qui regroupe une dizaine de viticulteurs et agriculteurs de la commune, a débuté au mois de septembre 2011. Celui-ci est situé sur la route de La Donzelle et a été achevé en mai 2012.

Le Conseil municipal a approuvé l'investissement pour la pose d'une surface de 1'250 m^2 de panneaux photovoltaïques qui permettront une production d'environ 200'000 kWh par année. Cette énergie est revendue aux SIG avec un prix d'achat fixé pour 20 ans.

Cette année sont apparus les premiers défauts de construction et certaines cellules ont des fuites lors de gros orages. D'après les premières constatations, le problème serait lié à la sous-couverture du toit. Dossier à suivre.

Production annuelle

2012	89'204 kWh	Fr. 24'987,- (à partir du mois de mai)
2013	209'863 kWh	Fr. 58'762,-
2014	218'755 kWh	Fr. 61'257,-
2015	226'085 kWh	Fr. 63'304,-
2016	215'540 kWh	Fr. 60'531,-
2017	221'386 kWh	Fr. 61'988,-
2018	207'067 kWh	Fr. 68'134,-*
2019	230'357 kWh	Fr. 87'766,-

* Jusqu'au mois de juin 2018, le kWh était racheté par les SIG au prix de 0,28 cts. A partir du mois de juillet, c'est l'entreprise Pronovo qui le rachète au prix de Fr. 0,38 cts le kWh.

Production mensuelle des trois dernières années (chiffres en kWh)

kWh	janv	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	TOTAL
2016	6'517	8'255	19'029	20'508	26'358	26'936	31'134	29'206	22'513	12'996	7'532	4'556	**215'540**
2017	4'982	11'256	20'353	28'269	28'573	29'567	26'579	23'632	18'117	17'538	7'900	4'620	**221'386**
2018	4'763	8'549	14'469	24'671	24'732	29'317	28'602	24'605	21'614	16'049	4'889	4'807	**207'067**
2019	7'782	14'317	21'051	24'749	27'197	29'859	31'906	27'178	21'742	12'328	6'847	5'396	**230'357**

Comparaison de la production mensuelle des trois dernières années (en kWh)

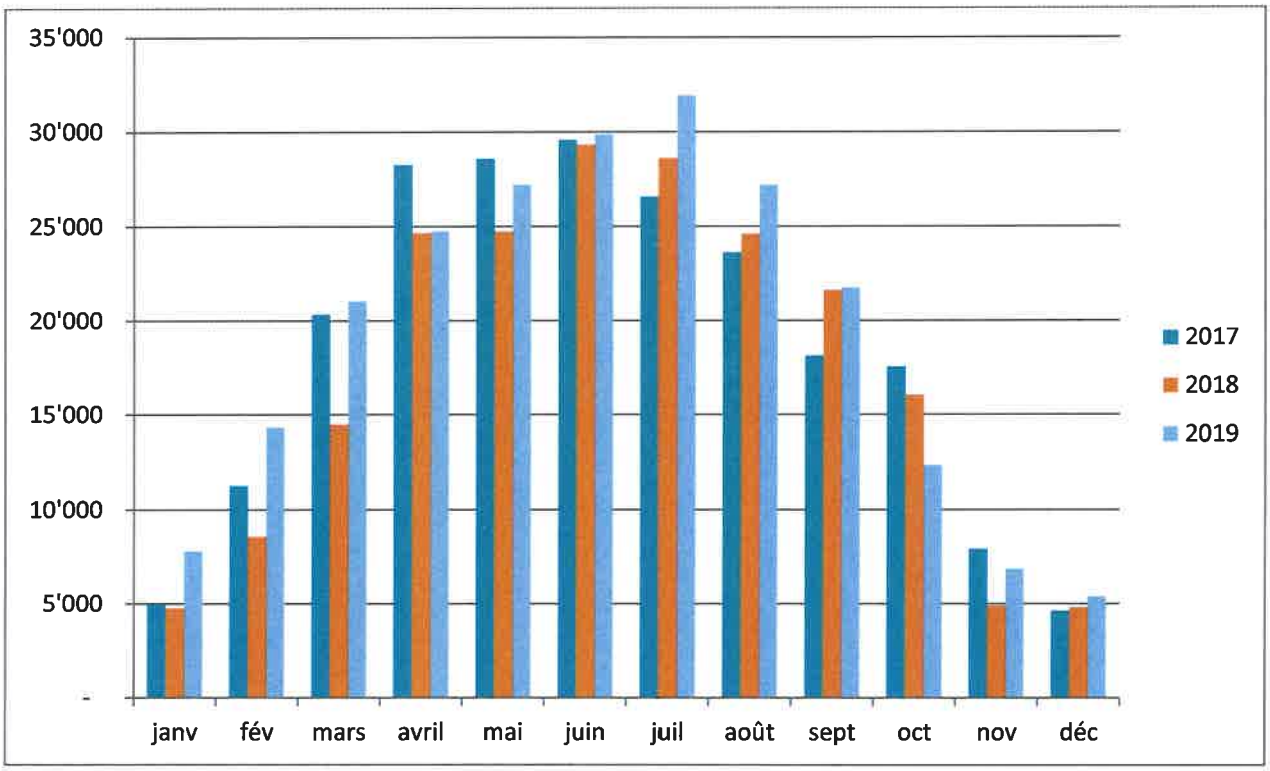

❖ ❖ ❖

FINANCES

Les comptes de clôture 2019 se présentent ainsi :

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

	comptes 2019	
	chf	chf
Revenus		6'372'456
Charges courantes	4'411'548	
Amortissement du patrimoine administratif	640'590	
Boni	1'320'318	
Total	6'372'456	6'372'456

DETAIL DES REVENUS

	comptes 2019
	chf
Impôts personnes physiques (PP)	2'779'167
Impôts personnes morales (PM)	669'619
Taxe professionnelle	408'690
Redevance SIG	267'560
Fond péréquation intercommunal	508'039
FIA	96'304
Subventions communales-cantonales-fédérales	55'629
Revenus et intérêts	212'469
Vente kWh	88'213
Réévaluations actions BCGe	11'890
Produits biens-fonds du PF	1'256'147
Locations et recettes diverses	18'728
Total	6'372'456

Détail des revenus 2019

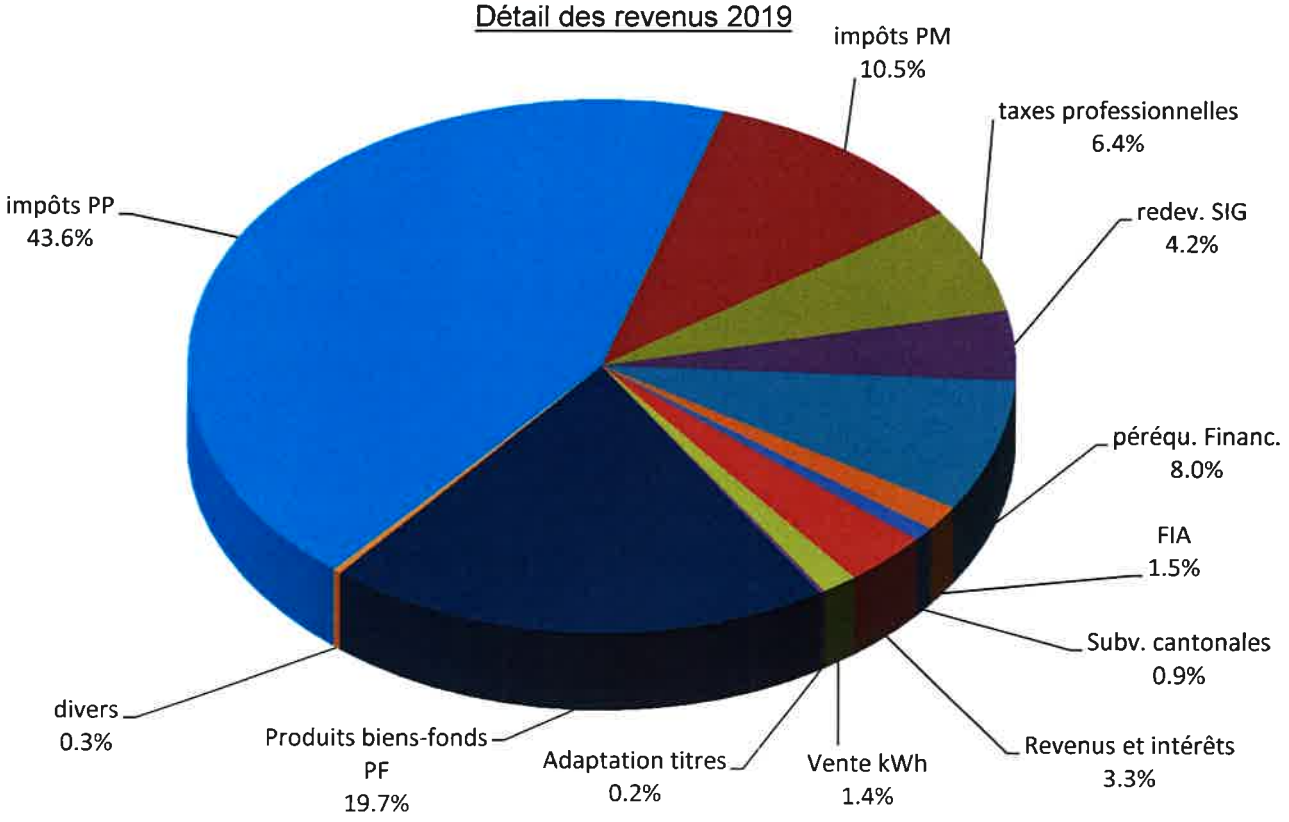

DETAIL DES CHARGES

	comptes 2019 chf
Adm. générale / bâtiments communaux / CM / Exécutif	1'541'453
Etat civil / feu / protection civile / sécurité publique	230'461
Enseignement et formation / écoles	380'708
Culture / loisirs / sports / parcs et promenade	203'396
Aide sociale / institution jeunesse / crèche	445'639
Routes communales / trafic / transports	237'492
Protection aménagement / canalisations / déchets	485'337
Amortissements patrimoine administratif	640'590
Immeubles patrimoine financier	813'185
Finances et impots	73'876
Total	5'052'138

Répartition des charges 2019

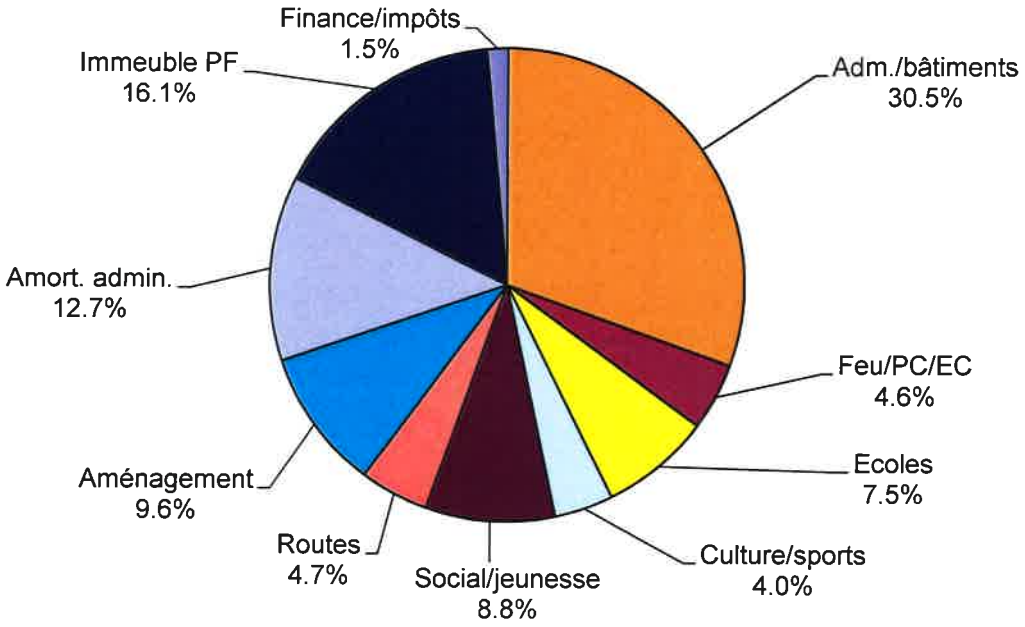

EVOLUTION RESULTATS

Bonis (chf)

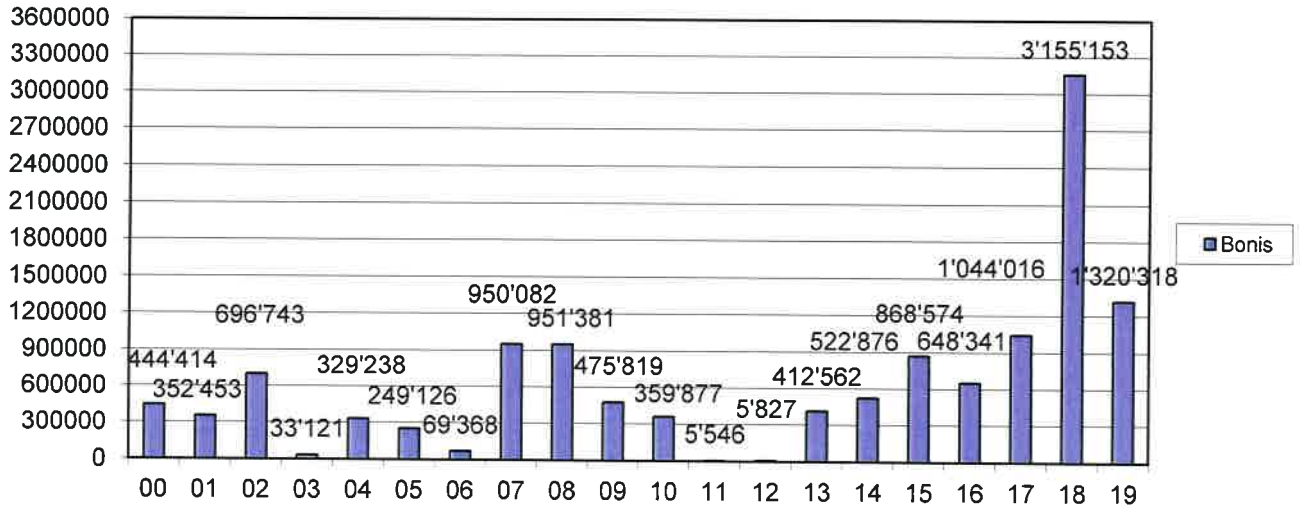

TAXE PROFESSIONNELLE

année	production annuelle	taxes prof. encaissées	reliquat
2010	706'660	709'790	1'590
2011	675'080	672'080	4'590
2012	682'920	677'960	1'530
2013	700'483	699'753	2'210
2014	703'310	701'200	3'590
2015	596'690	599'750	2'010
2016	595'920	597'080	850
2017	689'530	689'120	4'020
2018	656'990	653'280	3'710
2019	408'690	406'425	5'975

évolution de la production annuelle de la taxe professionnelle

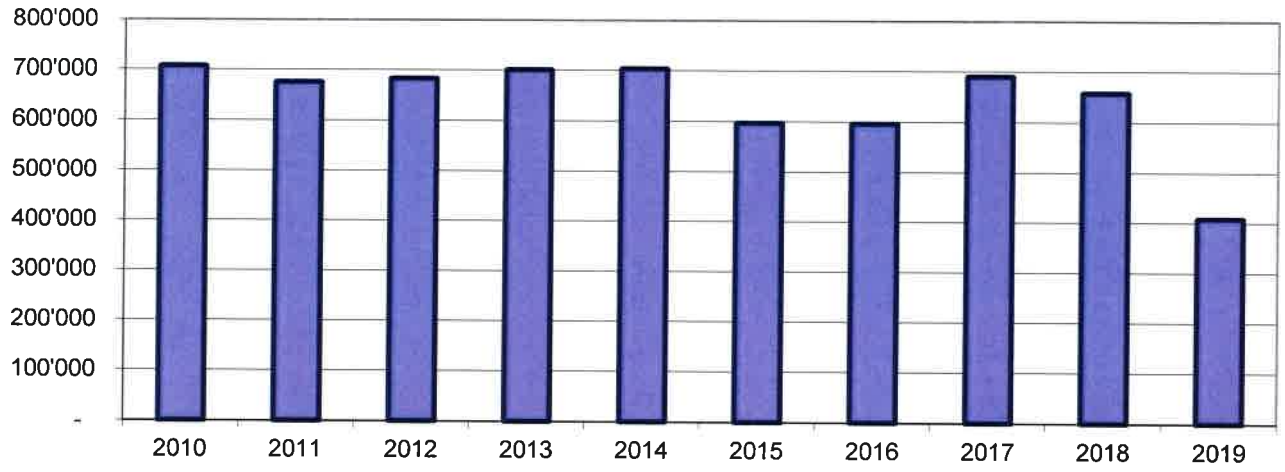

A ce jour, 35 contribuables sont soumis à cet impôt qui a pour base les éléments suivants des entreprises, commerçants et artisans de la commune : chiffre d'affaires, loyer et nombre d'employés.

CENTIMES ADDITIONNELS SUR LES PERSONNES PHYSIQUES

Le décompte de la **production 2019 de Fr. 3'045'354.-** se présente comme suit :

		2018		**2019**	*écart*
Impôts estimés sur l'exercice courant	+	2'877'668	+	**2'600'355**	*-9.6%*
Impôt à la source estimé	+	599'689	+	**538'000**	*-10.3%*
Rectification impôts années préc.	+	513'520	-	**85'797**	
Taxations IBO + suppl. - dégrèv.	+	12'085	-	**7'204**	
Production 2019 PP		4'002'962		**3'045'354**	*-23.9%*

CENTIMES ADDITIONNELS SUR LES PERSONNES MORALES

Le décompte de la **production 2019 de Fr. 669'620.-** se présente comme suit :

		2018		**2019**	*écart*
Impôt estimés sur l'exercice courant	+	476'011	+	**576'156**	*+21.0%*
Rectification impôts années préc.	+	339'202	+	**93'193**	*-72.5%*
Suppl./dégrèv. s/ reliquat années préc.	+	-	+	**271**	
Production 2019 PM		815'213		**669'620**	*-17,9%*

FONDS INTERCOMMUNAL

	Subvention reçue	Participation commune	Total 2019 (produit)
Prise en charge des intérêts ./. Alimentation FI		29'569	
Places de crèches ./. Alimentation FI	33		
Péréquation des ressources	56'554		27'018

Le FI contribue au financement de projets présentant un fort intérêt intercommunal. Il apporte ainsi son soutien financier dans différents domaines, tel que création de places de crèche, la culture, la prise en charge de coûts liés à la réalisation d'infrastructures (bâtiments, réseau informatique, etc.). Le FI octroie également des subventions de fonctionnement destinées à atténuer les effets du transfert de charges de l'Etat aux communes concernant le parascolaire.

Alimenté par la contribution annuelle de chacune des communes du canton, le FI est doté de recettes se montant chaque année à quelque 14 millions de francs (23 millions dont à déduire environ 9 millions de prise en charge des intérêts des communes à faible capacité financière).

Une contribution spécifique est prélevée auprès de l'ensemble des communes pour participer au financement des frais d'exploitation des structures de la petite enfance à charges des communes, à raison de Fr. 10'000,- par place d'accueil à plein temps et par an. Les communes dotées de places de crèche pourront donc recevoir des subventions alors que d'autres, comme la notre, devront participer à ce Fonds intercommunal.

FONDS PEREQUATION FINANCIERE

	2016	2017	2018	2019
Subventions reçues de ce fonds	369'879	431'854	519'465	481'021

Ce fonds est alimenté par le 20% des impôts perçus sur les bénéfices des personnes morales et ses recettes sont réparties entre les communes en fonction de leur indice de capacité financière (s'il n'est pas supérieur à 140 points), du nombre de centimes additionnels (ne doit pas être inférieur à 45 cts) et de leur population.

INDICE DE CAPACITE FINANCIERE

	2015	2016	2017	2018	2019
variations en points	46.20	46.03	44.88	44.63	46.96

Cet indice, qui établit le rapport existant entre les revenus et les charges d'une commune, est calculé sur les résultats des 3 avant-derniers exercices. Quatre indices sont pris en compte : celui des revenus par rapport aux nombre d'habitants, celui des revenus par rapport au nombre d'élèves, celui des revenus par rapport à l'importance du domaine public à charge des communes ainsi que celui des taux des centimes additionnels.

Cet indice détermine entre autre le taux des subventions cantonales pour les investissements du patrimoine administratif ainsi que la part des communes aux prestations du Fonds intercommunal et du Fonds de péréquation financière.

PART PRIVILEGIEE

	2015	2016	2017	2018	2019
variations en %	80%	80%	80%	80%	80%

Le taux de la part privilégiée est déterminé en fonction de l'indice de capacité financière des communes. Il a pour objectif de répartir les impôts des personnes physiques entre les lieux de domicile et de travail des contribuables.

FONDS INTERCOMMUNAL POUR LE DEVELOPPEMENT URBAIN (FIDU)

La construction de logements induit des coûts importants pour les communes en matière d'équipement. Le plan directeur assigne de construire dans certaines communes plus que d'autres et il en résulte un impact financier inégalement réparti.

Le FIDU permet aux communes fortement impactées d'être soutenues financièrement par le biais d'une subvention d'investissement, d'une part par les communes qui ne sont pas ou peu concernées, d'autre part par le canton.

Ce fonds est doté de Fr. 25'000'000,-. La participation des communes est de Fr. 23'000'000,- répartis en fonction de la valeur de production du centime additionnel et le canton participe à hauteur de Fr. 2'000'000,-.

	Participation Dardagny au FIDU (investissement)	Subv. perçues du FIDU pour nouveaux logements créés
2017	55'400.00	588'000.00
2018	59'000.00	189'000.00
2019	75'900.00	49'000.00

TABLEAU DES EMPRUNTS (consolidés)

IMMEUBLES PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Emprunts pour	Banque	Date emprunt	Capital initial	Date éch.	Intérêts payés	Taux %	Taux fixé jusqu'au	Amort.	Solde au 31.12.2019
Polyvalente	BCGe	1982	2'000'000	2023	**7'159**	2.32	30.06.19	84'823	**266'451**
Trésorerie	BRGO	1996	1'400'000	2022	**4'151**	1.16	31.12.20	52'900	**304'909**
Trésorerie	BRGO	1997	750'000	2023	**2'525**	1.22	31.12.25	29'247	**177'738**
Trésorerie	BRGO	1998	750'000	2024	**1'911**	1.46	31.03.23	32'718	**98'155**
Trésorerie	BRGO	1998	750'000	2024	**1'431**	1.4	30.09.21	34'050	**68'169**
Trésorerie	BRGO	1998	750'000	2024	**2'836**	1.7	31.12.18	26'155	**238'885**
		Totaux	6'400'000		**20'013**			259'894	**1'154'307**

Dette par habitant sur emprunts PA

année	francs
05	3'478
06	3'389
07	3'195
08	2'949
09	2'748
10	2'329
11	2'093
12	1'937
13	1'761
14	1'525
15	1'412
16	1'121
17	920
18	768
19	614

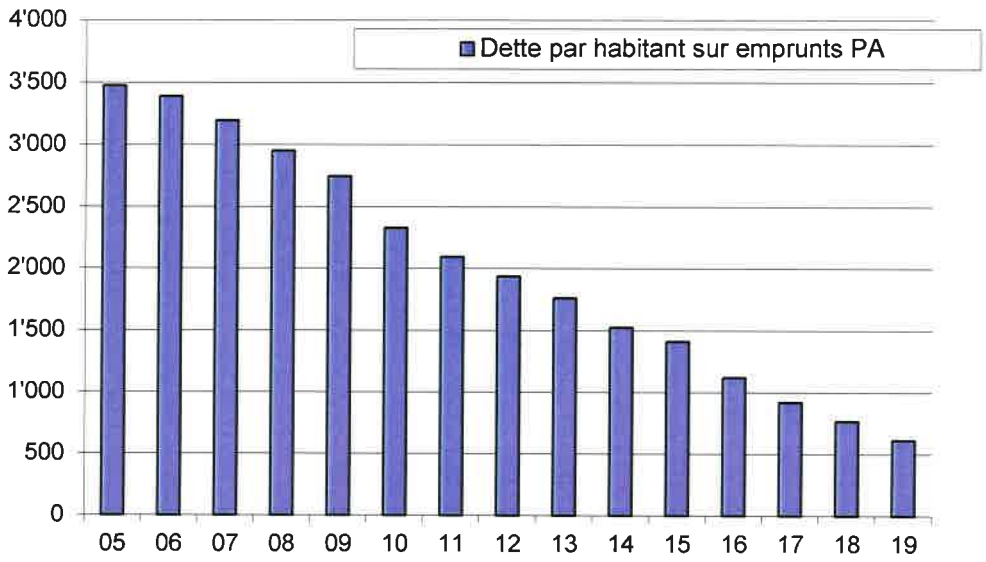

IMMEUBLES PATRIMOINE FINANCIER

Patrimoine financier - Immeubles locatifs / Parkings publics / Auberge de Dardagny

Emprunts pour	Banque	Date emprunt	Capital initial	Date éch.	Intérêts payés	Taux %	Taux fixé jusqu'au	Amort.	Solde au 31.12.2019
Immeubles Dardagny	BCGe	1970	2'580'000	2037	**7'337**	2.318	01.07.20	50'000	**251'200**
Parking	BCGe	2008	600'000	non fixé	**10'838**	2.168	08.11.23	20'000	**480'000**
Parking	BCGe	2009	500'000	2019	**7'766**	2.824	13.11.19	25'000	**250'000**
Immeubles La Plaine	BCGe	1983	6'830'000	non fixé	**66'263**	1.210	23.05.32	150'000	**5'330'000**
Idem	BCGe	1983	1'575'000	2009					**---**
Auberge	BCGe	2016	1'000'000	non fixé	**8'930**	0.950	29.08.31	20'000	**920'000**
		Totaux	13'085'000		**101'133**			265'000	**7'231'200**

Charges financières par logement (intérêts + remboursement des dettes)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Immeubles Dardagny (20 log.)	6'019	6'662	6'475	6'374	6'317	6'144	6'047
Immeubles HLM La Plaine (42 log.)	6'965	6'886	6'805	6'728	5'801	5'192	5'149

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA
Rue de la Corraterie 26
Case postale 5024
1211 Genève 11
Suisse

Tel +41 (0)22 311 36 44
Fax +41 (0)22 311 45 88
E-mail contact@bfbge.ch
Web www.bfb.ch

Fondée en 1892

BfB

Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2019
au Conseil municipal de la

Commune de Dardagny
Dardagny

Genève, le 8 juin 2020
52/mg/4

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

Monsieur le Maire, Madame, Monsieur les Adjoints,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la commune de Dardagny, comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et les annexes pour l'exercice 2019 arrêté au 31 décembre 2019.

Selon le modèle de comptes annuels du manuel MCH2 pour les communes genevoise, le message du maire (annexe 1) constitue un élément des comptes annuels. Toutefois, les indications de ce message n'ont pas été vérifiées lors de notre audit.

Responsabilité des magistrats communaux

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe aux magistrats communaux. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, les magistrats communaux sont responsables de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des

méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2019 arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous avons constaté qu'un système de contrôle interne, relatif à l'établissement des comptes annuels défini selon les prescriptions des magistrats communaux, était en cours d'établissement. En effet, diverses directives et une analyse des risques ont été élaborées, mais doivent encore être validées par l'exécutif communal.

Selon notre appréciation, il existe, à l'exception des faits présentés au paragraphe précédent, un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA

André TINGUELY
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Jessica SAUTIER
Experte-réviseur agréée

Annexes :

- Comptes annuels (détail ci-après)

COMPTES ANNUELS
2019
de la commune de Dardagny

MESSAGE DU CONSEIL EXECUTIF

Les comptes 2019 de la commune de Dardagny bouclent sur un excédent de revenus du compte de résultats de CHF 1 306 284,16.

Bien que ce résultat excédentaire soit en forte hausse par rapport au résultat budgété de CHF 340.-, il ne représente pas la réalité économique de l'exercice 2019.

En effet, l'année 2019 a encore été un exercice atypique. L'introduction d'un nouveau plan comptable en 2018, avec l'entrée de nouvelles règles et normes de comptabilisation MCH2 auront fortement contribué à la construction d'un résultat comptable plutôt qu'économique.

Eléments marquants MCH2 (rappel) :

a. Réévaluation des biens immobiliers (parcelles, bâtiments) du patrimoine financier.
b. Réajustement des provisions fiscales.
c. Nouvelle méthode de comptabilisation des entrées fiscales.
d. Comptabilisation des charges et produits des immeubles du PF directement dans les comptes communaux.

La hausse significative du total des revenus (CHF 6'372'456,- pour un budget global de 5'136'790,-) provient essentiellement des comptes de nos immeubles communaux locatifs et dont aucun budget était prévu. Quant aux dépenses, on constate une petite baisse de CHF 71'278,- sur un budget global de CHF 5'137'450,-.

Dardagny, le 1er juin 2020

Pierre Duchêne - Maire

BILAN AU		1er janvier 2019	31 décembre 2019
1	**Actif**	**62 333 841.20**	**62 978 441.05**
10	**Patrimoine financier**	**53 147 689.87**	**54 094 686.27**
100	**Disponibilités et placements à court terme**	**6 261 341.78**	**7 799 039.53**
101	**Créances**	**1 644 040.74**	**1 592 439.08**
102	**Placements financiers à court terme**	**5 000 000.00**	**5 000 000.00**
104	**Actifs de régularisation**	**651 527.55**	**100 537.86**
107	**Placements financiers**	**923 152.00**	**935 042.00**
108	**Immobilisations corporelles PF**	**38 508 000.00**	**38 508 000.00**
109	**Créances envers les financements spéciaux et fonds des capit**	**159 627.80**	**159 627.80**
14	**Patrimoine administratif**	**9 186 151.33**	**8 883 754.78**
140	**Immobilisations corporelles du PA**	**8 222 126.33**	**7 855 149.78**
145	**Participations, capital social**	**851 475.00**	**843 975.00**
146	**Subventions d'investissements**	**112 550.00**	**184 630.00**
2	**Passif**	**62 333 841.20**	**62 978 441.05**
20	**Capitaux de tiers**	**10 370 977.04**	**9 695 258.68**
200	**Engagements courants**	**210 749.34**	**198 121.96**
204	**Passifs de régularisation**	**187 818.70**	**63 368.67**
205	**Provisions à court terme**	**650 381.90**	**655 001.00**
206	**Engagements financiers à long terme**	**8 910 401.00**	**8 385 507.30**
208	**Provisions à long terme**	**242 317.00**	**220 000.00**
209	**Engagements envers les financements spéciaux et des fonds de**	**169 309.10**	**173 259.75**
29	**Capital propre**	**51 962 864.16**	**53 283 182.37**
291	**Fonds enregistrés comme capital propre**	**60 849.65**	**8 640.00**
299	**Excédent/découvert du bilan**	**51 902 014.51**	**53 274 542.37**

Description	Comptes 31.12.2018	Budget 31.12.2019	Comptes 31.12.2019
Charges d'exploitation	**4 422 680.30**	**5 062 550.00**	**4 246 080.71**
30 Charges de personnel	888 778.65	914 800.00	933 296.18
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	1 615 971.46	1 766 750.00	1 367 237.65
33 Amortissements du patrimoine administratif	578 579.52	969 950.00	636 770.00
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux			
36 Charges de transfert	1 339 350.67	1 411 050.00	1 308 776.88
37 Subventions redistribuées			
Revenus d'exploitation	**6 447 625.36**	**4 796 100.00**	**4 982 819.97**
40 Revenus fiscaux	5 986 569.28	4 479 000.00	4 604 684.05
41 Patentes et concessions			
42 Taxes	123 714.28	103 200.00	182 307.63
43 Revenus divers			
45 Prélévements sur les fonds et financements spéciaux			
46 Revenus de transfert	337 341.80	213 900.00	195 828.29
47 Subventions à redistribuer			
Résultat d'exploitation	**2 024 945.06**	**266 450.00-**	**736 739.26**
34 Charges financières	839 452.08	74 900.00	806 057.19
44 Revenus financiers	1 969 660.10	341 690.00	1 655 822.33
Résultat financier	**1 130 208.02**	**266 790.00**	**849 765.14**
RESULTAT OPERATIONNEL	**3 155 153.08**	**340.00**	**1 586 504.40**
38 Charges extraordinaires			
48 Revenus extraordinaires			266 186.19-
RESULTAT EXTRAORDINAIRE			**266 186.19-**
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	**3 155 153.08**	**340.00**	**1 320 318.21**

ANNEXE 04 - COMPTE DE RESULTATS AU 31.12.2019

		Comptes au 31.12 2018	Budget 2019	Compte au 31.12 2019
0	**ADMINISTRATION GENERALE**			
	TOTAL CHARGES	**1 511 925.64**	**1 594 390.00**	**1 564 853.33**
	TOTAL REVENUS	**86 675.90**	**77 820.00**	**91 627.15**
01	**LEGISLATIF ET EXECUTIF**			
	TOTAL CHARGES	**117 263.95**	**141 290.00**	**204 921.90**
30	Charges de personnel	99 702.35	121 750.00	120 144.10
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	17 561.60	19 540.00	84 777.80
02	**SERVICES GENERAUX**			
	TOTAL CHARGES	**1 394 661.69**	**1 453 100.00**	**1 359 931.43**
	TOTAL REVENUS	**86 675.90**	**77 820.00**	**91 627.15**
30	Charges de personnel	789 076.30	793 050.00	813 152.08
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	436 487.69	528 450.00	392 574.13
33	Amortissements du patrimoine administratif			19 580.00
36	Charges de transfert	169 097.70	131 600.00	134 625.22
42	Taxes	15 550.90	8 200.00	20 194.15
44	Revenus financiers	71 125.00	69 620.00	71 433.00
1	**ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE**			
	TOTAL CHARGES	**232 816.00**	**248 100.00**	**235 650.90**
	TOTAL REVENUS	**21 813.20**	**15 000.00**	**50 063.56**
11	**SECURITE PUBLIQUE**			
	TOTAL CHARGES	**3 307.50**	**3 000.00**	**4 089.30**
	TOTAL REVENUS			**26 799.52**
36	Charges de transfert	3 307.50	3 000.00	4 089.30
42	Taxes			26 799.52
14	**QUESTIONS JURIDIQUES**			
	TOTAL CHARGES	**40 394.30**	**22 300.00**	**27 116.60**
	TOTAL REVENUS	**5 225.00**	**5 000.00**	**4 580.00**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	746.00	1 300.00	820.00
36	Charges de transfert	39 648.30	21 000.00	26 296.60

ANNEXE 04 - COMPTE DE RESULTATS AU 31.12.2019

		Comptes au 31.12 2018	Budget 2019	Compte au 31.12 2019
42	Taxes	5 225.00	5 000.00	4 580.00
15	**SERVICE DU FEU**			
	TOTAL CHARGES	**172 665.10**	**199 800.00**	**187 870.00**
	TOTAL REVENUS	**16 408.20**	**10 000.00**	**17 109.04**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	3 445.60	17 300.00	11 950.65
33	Amortissements du patrimoine administratif	7 000.00	7 000.00	5 190.00
36	Charges de transfert	162 219.50	175 500.00	170 729.35
46	Revenus de transfert	16 408.20	10 000.00	17 109.04
16	**DEFENSE**			
	TOTAL CHARGES	**16 449.10**	**23 000.00**	**16 575.00**
	TOTAL REVENUS	**180.00**		**1 575.00**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio		5 000.00	452.90
36	Charges de transfert	16 449.10	18 000.00	16 122.10
44	Revenus financiers	180.00		1 575.00
2	**FORMATION**			
	TOTAL CHARGES	**321 155.75**	**407 700.00**	**380 708.44**
	TOTAL REVENUS	**41 483.00**	**31 900.00**	**41 683.00**
21	**SCOLARITE OBLIGATOIRE**			
	TOTAL CHARGES	**321 155.75**	**407 700.00**	**380 708.44**
	TOTAL REVENUS	**41 483.00**	**31 900.00**	**41 683.00**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	107 436.75	165 200.00	129 242.94
33	Amortissements du patrimoine administratif		17 000.00	
36	Charges de transfert	213 719.00	225 500.00	251 465.50
44	Revenus financiers	1 150.00		500.00
46	Revenus de transfert	40 333.00	31 900.00	41 183.00
3	**CULTURE SPORTS ET LOISIRS, EGLISES**			
	TOTAL CHARGES	**275 157.03**	**508 250.00**	**219 896.12**
	TOTAL REVENUS	**4 813.00**	**3 000.00**	**3 515.00**

ANNEXE 04 - COMPTE DE RESULTATS AU 31.12.2019

		Comptes au 31.12 2018	Budget 2019	Compte au 31.12 2019
32	**CULTURE, AUTRES**			
	TOTAL CHARGES	**33 906.29**	**84 400.00**	**46 023.77**
	TOTAL REVENUS			**95.00**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	13 962.89	40 800.00	21 352.00
36	Charges de transfert	19 943.40	43 600.00	24 671.77
42	Taxes			95.00
34	**SPORTS ET LOISIRS**			
	TOTAL CHARGES	**241 250.74**	**423 350.00**	**173 872.35**
	TOTAL REVENUS	**4 813.00**	**3 000.00**	**3 420.00**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	161 092.22	186 500.00	127 452.00
33	Amortissements du patrimoine administratif	52 909.52	207 850.00	16 500.00
36	Charges de transfert	27 249.00	29 000.00	29 920.35
42	Taxes	2 415.00	2 500.00	1 400.00
44	Revenus financiers	2 398.00	500.00	2 020.00
35	**Eglises et affaires religieuses**			
	TOTAL CHARGES		**500.00**	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio		500.00	
5	**PREVOYANCE SOCIALE**			
	TOTAL CHARGES	**511 420.65**	**601 350.00**	**445 639.45**
	TOTAL REVENUS	**11 799.00**	**15 000.00**	**13 169.00**
53	**VIEILLESSE ET SURVIVANTS**			
	TOTAL CHARGES	**11 158.05**	**21 800.00**	**15 178.20**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	3 206.45	2 300.00	2 195.00
36	Charges de transfert	7 951.60	19 500.00	12 983.20
54	**FAMILLE ET JEUNESSE**			
	TOTAL CHARGES	**446 556.25**	**501 950.00**	**378 197.60**
	TOTAL REVENUS	**11 799.00**	**15 000.00**	**13 169.00**

ANNEXE 04 - COMPTE DE RESULTATS AU 31.12.2019

		Comptes au 31.12 2018	Budget 2019	Compte au 31.12 2019
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	48 906.25	43 950.00	32 747.60
36	Charges de transfert	397 650.00	458 000.00	345 450.00
46	Revenus de transfert	11 799.00	15 000.00	13 169.00
55	**Chômage**			
	TOTAL CHARGES	**800.00**		
36	Charges de transfert	800.00		
57	**Aide sociale et domaine de l'asile**			
	TOTAL CHARGES	**52 906.35**	**77 600.00**	**52 263.65**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	2 980.40	2 200.00	1 780.00
36	Charges de transfert	49 925.95	75 400.00	50 483.65
6	**TRANSPORT**			
	TOTAL CHARGES	**315 594.24**	**458 860.00**	**330 081.77**
	TOTAL REVENUS	**21 030.00**	**21 000.00**	**22 135.00**
61	**CIRCULATION ROUTIERE**			
	TOTAL CHARGES	**228 902.89**	**358 660.00**	**258 667.07**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	169 466.89	185 710.00	178 211.07
33	Amortissements du patrimoine administratif	55 240.00	168 700.00	76 260.00
36	Charges de transfert	4 196.00	4 250.00	4 196.00
62	**TRANSPORTS PUBLICS**			
	TOTAL CHARGES	**86 691.35**	**100 200.00**	**71 414.70**
	TOTAL REVENUS	**21 030.00**	**21 000.00**	**22 135.00**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	19 153.35	26 100.00	23 299.70
33	Amortissements du patrimoine administratif	35 930.00	42 000.00	16 330.00
36	Charges de transfert	31 608.00	32 100.00	31 785.00
42	Taxes	21 030.00	21 000.00	22 135.00
7	**PROTECTION AMENAG. ENVIRONNEMENT**			
	TOTAL CHARGES	**946 408.78**	**1 008 400.00**	**926 486.84**
	TOTAL REVENUS	**173 178.85**	**136 500.00**	**109 324.15**

ANNEXE 04 - COMPTE DE RESULTATS AU 31.12.2019

		Comptes au 31.12 2018	Budget 2019	Compte au 31.12 2019
71	**APPROVISIONNEMENT EN EAU**			
	TOTAL CHARGES	**12 073.25**	**18 000.00**	**12 374.19**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	12 073.25	18 000.00	12 374.19
72	**TRAITEMENT DES EAUX USEES**			
	TOTAL CHARGES	**399 320.39**	**396 700.00**	**359 662.50**
	TOTAL REVENUS	**163 577.90**	**130 000.00**	**96 303.60**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	119 220.39	84 300.00	45 322.50
33	Amortissements du patrimoine administratif	280 100.00	312 400.00	314 340.00
46	Revenus de transfert	163 577.90	130 000.00	96 303.60
73	**GESTION DES DECHETS**			
	TOTAL CHARGES	**430 280.94**	**453 300.00**	**434 804.80**
	TOTAL REVENUS	**7 300.95**	**6 000.00**	**11 820.55**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	364 684.99	387 700.00	374 982.15
33	Amortissements du patrimoine administratif	65 000.00	65 000.00	59 140.00
36	Charges de transfert	595.95	600.00	682.65
42	Taxes	7 300.95	6 000.00	11 820.55
74	**Aménagements**			
	TOTAL CHARGES		**15 000.00**	
33	Amortissements du patrimoine administratif		15 000.00	
77	**PROTEC. ENVIRONNEMENT, AUTRES**			
	TOTAL CHARGES	**13 645.45**	**20 400.00**	**5 745.70**
	TOTAL REVENUS	**2 300.00**	**500.00**	**1 200.00**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	13 645.45	20 400.00	5 745.70
42	Taxes	2 300.00	500.00	1 200.00
79	**AMENAGEMENT TERRITOIRE**			
	TOTAL CHARGES	**91 088.75**	**105 000.00**	**113 899.65**

ANNEXE 04 - COMPTE DE RESULTATS AU 31.12.2019

		Comptes au 31.12 2018	Budget 2019	Compte au 31.12 2019
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	68 688.75	30 000.00	46 229.65
33	Amortissements du patrimoine administratif	22 400.00	75 000.00	67 670.00
8	**ECONOMIE PUBLIQUE**			
	TOTAL CHARGES	**60 000.00**	**60 000.00**	**61 760.00**
	TOTAL REVENUS	**262 361.35**	**240 000.00**	**355 773.34**
87	**COMBUSTIBLE ET ENERGIE**			
	TOTAL CHARGES	**60 000.00**	**60 000.00**	**61 760.00**
	TOTAL REVENUS	**262 361.35**	**240 000.00**	**355 773.34**
33	Amortissements du patrimoine administratif	60 000.00	60 000.00	61 760.00
42	Taxes	61 831.10	60 000.00	88 213.18
44	Revenus financiers	200 530.25	180 000.00	267 560.16
9	**FINANCE ET IMPOTS**			
	TOTAL CHARGES	**1 087 654.29**	**250 400.00**	**887 061.05**
	TOTAL REVENUS	**7 794 131.16**	**4 597 570.00**	**5 685 165.91**
91	**IMPOTS**			
	TOTAL CHARGES	**51 100.00**		**131 400.00-**
	TOTAL REVENUS	**5 475 165.61**	**4 013 000.00**	**3 863 347.09**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	51 100.00		131 400.00-
40	Revenus fiscaux	5 467 104.28	4 013 000.00	4 123 663.05
42	Taxes	8 061.33		5 870.23
48	Revenus extraordinaires			266 186.19-
92	**Conventions fiscales**			
	TOTAL CHARGES	**194 989.67**	**174 000.00**	**205 276.19**
36	Charges de transfert	194 989.67	174 000.00	205 276.19
93	**PEREQUATION FINANCIERE**			
	TOTAL REVENUS	**623 412.00**	**493 000.00**	**508 039.00**
40	Revenus fiscaux	519 465.00	466 000.00	481 021.00

ANNEXE 04 - COMPTE DE RESULTATS AU 31.12.2019

		Comptes au 31.12 2018	Budget 2019	Compte au 31.12 2019
46	Revenus de transfert	103 947.00	27 000.00	27 018.00
96	**ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE**			
	TOTAL CHARGES	**841 564.62**	**76 400.00**	**813 184.86**
	TOTAL REVENUS	**1 694 276.85**	**91 570.00**	**1 312 734.17**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	2 112.54	1 500.00	7 127.67
34	Charges financières	839 452.08	74 900.00	806 057.19
44	Revenus financiers	1 694 276.85	91 570.00	1 312 734.17
97	**REDISTRIBUTION**			
	TOTAL REVENUS	**1 276.70**		**1 045.65**
46	Revenus de transfert	1 276.70		1 045.65
	TOTAL GENERAL			
	TOTAL CHARGES	**5 262 132.38**	**5 137 450.00**	**5 052 137.90**
	TOTAL REVENUS	**8 417 285.46**	**5 137 790.00**	**6 372 456.11**
	BONIS	**3 155 153.08**	**340.00**	**1 320 318.21**

		Comptes au 31.12.2018	Budget 2019	Comptes au 31.12.2019
0	**ADMINISTRATION GENERALE**			
	TOTAL DEPENSES	**59 000.00**	**75 900.00**	**75 900.00**
02	**SERVICES GENERAUX**			
	TOTAL DEPENSES	**59 000.00**	**75 900.00**	**75 900.00**
56	Subventions d'investissements propres	59 000.00	75 900.00	75 900.00
1	**ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE**			
	TOTAL RECETTES			**14 500.00**
15	**SERVICE DU FEU**			
	TOTAL RECETTES			**14 500.00**
63	Subventions d'investissements acquises			14 500.00
2	**FORMATION**			
	TOTAL DEPENSES		**500 000.00**	
21	**SCOLARITE OBLIGATOIRE**			
	TOTAL DEPENSES		**500 000.00**	
50	Immobilisations corporelles		500 000.00	
3	**CULTURE SPORTS ET LOISIRS, EGLISES**			
	TOTAL DEPENSES	**210 924.45**	**3 570 000.00**	**84 837.15**
34	**SPORTS ET LOISIRS**			
	TOTAL DEPENSES	**210 924.45**	**3 570 000.00**	**84 837.15**
50	Immobilisations corporelles	210 924.45	3 570 000.00	84 837.15
6	**TRANSPORT**			
	TOTAL DEPENSES	**2 150.00**	**300 000.00**	**2 150.00-**
	TOTAL RECETTES	**189 000.00**		**49 000.00**
61	**CIRCULATION ROUTIERE**			
	TOTAL DEPENSES	**2 150.00**	**300 000.00**	**2 150.00-**

		Comptes au 31.12.2018	Budget 2019	Comptes au 31.12.2019
50	Immobilisations corporelles	2 150.00	300 000.00	2 150.00-
62	**TRANSPORTS PUBLICS**			
	TOTAL RECETTES	**189 000.00**		**49 000.00**
66	Remboursement de subventions d'investissements propres	189 000.00		49 000.00
7	**PROTECTION AMENAG. ENVIRONNEMENT**			
	TOTAL DEPENSES	**1 267 450.40**	**750 000.00**	**250 606.30**
72	**TRAITEMENT DES EAUX USEES**			
	TOTAL DEPENSES	**1 252 940.75**	**600 000.00**	**265 115.95**
50	Immobilisations corporelles	1 252 940.75	600 000.00	265 115.95
74	**Aménagements**			
	TOTAL DEPENSES	**14 509.65**	**150 000.00**	**14 509.65-**
50	Immobilisations corporelles	14 509.65	150 000.00	14 509.65-
8	**ECONOMIE PUBLIQUE**			
	TOTAL RECETTES	**490 801.00**		
86	**Banques et assurances**			
	TOTAL RECETTES	**490 801.00**		
65	Transfert de participations dans le PF	490 801.00		
	TOTAL GENERAL			
	TOTAL DEPENSES	**1 539 524.85**	**5 195 900.00**	**409 193.45**
	TOTAL RECETTES	**679 801.00**		**63 500.00**
	INVESTISSEMENTS NETS	**859 723.85**	**5 195 900.00**	**345 693.45**

ANNEXE 06 - FLUX DE TRESORERIE

Code trésorerie	Désignation trésorerie	Montant calculé 2019	Différence 2019	Montant 2019	Montant calculé 2018	Remarque
01	Résultat total des comptes de résultats	1 439 054.86	0.00	1 439 054.86	-2 343 711.42	
02	+ Amortissement du PA et subv. d'investissement	640 590.00	0.00	640 590.00	0.00	
03	+ Amortissement des prêts et participations du PA	7 500.00	0.00	7 500.00	0.00	
04	- Augmentation / + diminution des créances	51 601.66	0.00	51 601.66	-2 738 215.55	
05	- Augmentation / + diminution des marchandises, approvisionnement et travaux en cours	0.00	0.00	0.00	0.00	
06	- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	550 989.69	0.00	550 989.69	6 850.30	
07	+ Pertes / - bénéfices sur la vente du PF ou pertes/bénéfices de change	0.00	0.00	0.00	0.00	
08	+ Pertes / - bénéfices réévalutation du PF	- 11 890.00	0.00	- 11 890.00	0.00	
09	+ Augmentation / - diminution des engagements courants	- 12 627.38	0.00	- 12 627.38	317 915.51	
10	+ Augmentation / - diminution des provisions	- 17 697.90	0.00	- 17 697.90	0.00	
11	+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	- 124 450.03	0.00	- 124 450.03	- 17 934.35	
12	+ Augmentations / - prélèvements d'engagements pour les financements/fonds spéciaux	3 950.65	0.00	3 950.65	- 13 427.75	
FTO	**Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)**	**2 527 021.55**	**0.00**	**2 527 021.55**	**-4 788 523.26**	
13	+ Remboursement des tiers	0.00	0.00	0.00	0.00	
14	+ Subventions acquises	14 500.00	0.00	14 500.00	0.00	
15	+ Remboursements des prêts et de participations	0.00	0.00	0.00	0.00	
RI	**Recettes du compte des investissement ayant une influence sur les liquidités**	**14 500.00**	**0.00**	**14 500.00**	**0.00**	
16	- Immobilisations corporelles	- 333 293.45	0.00	- 333 293.45	818 894.35	
17	- Investissements pour le compte de tiers	0.00	0.00	0.00	0.00	
18	- Immobilisations incorporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	
CI	**Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités**	**- 333 293.45**	**0.00**	**- 333 293.45**	**818 894.35**	
FTI	**Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA (FTI)**	**- 318 793.45**	**0.00**	**- 318 793.45**	**818 894.35**	
19	- Achat de placements financiers et des immob. corp. du PF	-5 000 000.00	0.00	-5 000 000.00	4 000 000.00	
20	+ Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF	5 000 000.00	0.00	5 000 000.00	4 000 000.00	
21	- Achat des placements financiers et des immob. corp. du PF	- 11 890.00	0.00	- 11 890.00	0.00	
22	+ Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00	0.00	0.00	0.00	
FTP	**Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF (FTP)**	**- 11 890.00**	**0.00**	**- 11 890.00**	**8 000 000.00**	
TOT1	**Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement (FTI+P)**	**- 330 683.45**	**0.00**	**- 330 683.45**	**8 818 894.35**	
23	+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	0.00	0.00	0.00	0.00	
24	+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	- 524 893.70	0.00	- 524 893.70	- 82 901.80	
FTF	**Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)**	**- 524 893.70**	**0.00**	**- 524 893.70**	**- 82 901.80**	
TOT2	**VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME(FTO+FTI+P+FTF)**	**1 671 444.40**	**0.00**	**1 671 444.40**	**3 947 469.29**	
100	Liquidités et placements à court terme au 01.01.n	6 261 341.78	0.00	6 261 341.78	5 169 028.51	
101	Liquidités et placements à court terme au 31.12.n	7 799 039.53	0.00	7 799 039.53	5 787 501.45	
TOT3	**VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME**	**1 537 697.75**	**0.00**	**1 537 697.75**	**618 472.94**	

ANNEXE 07 - REGLES REGISSANT LA PRESENTATION DES COMPTES

Les règles régissant la présentation des comptes de la commune d'Exemple reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC).
- Règlement d'application de loi sur l'administration des communes (RAC).
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département présidentiel.

ANNEXE 08 - PRINCIPES RELATIFS A LA PRESENTATION DES COMPTES

La clôture des comptes de la commune a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

Patrimoine financier

Les actifs figurant dans le patrimoine financier sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable.

Les immobilisations corporelles du PF sont inscrites au coût d'acquisition ou de fabrication lors de l'entrée au bilan. En l'absence d'un coût d'acquisition, l'inscription au bilan se fait à la juste valeur (coût de remplacement).

Tous les cinq ans, les immobilisations corporelles du PF sont réévaluées à la valeur de remplacement lors du bouclement des comptes. La dernière réévaluation a eu lieu en 2018.

Les placements financiers sont réévalués lors de chaque clôture à la valeur vénale.

Les autres éléments du PF sont portés au bilan à la valeur nominale.

La commune s'assure également, à chaque clôture des comptes annuels, que tout actif du PF ayant subi une perte durable de valeur a fait l'objet d'une dépréciation comptable justifiée par des pièces probantes.

Les ducroires sur les débiteurs ont été estimés selon les mêmes règles que les années précédentes, soit celles figurant dans les procédures de bouclement des comptes. Les critères de calculs des ducroires sur les reliquats fiscaux ont été également maintenus (30% du reliquat) et sont conformes avec les critères fixés par le département.

Patrimoine administratif

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan, lors de leur entrée, au coût d'acquisition ou de fabrication. En l'absence de coûts ou si aucun prix n'a été payé, la juste valeur est portée au bilan (coût de remplacement).

Les amortissements des biens du PA s'effectuent selon les dispositions prévues à l'art. 40 RAC. Ils sont comptabilisés en appliquant la méthode linéaire et démarrent avec l'utilisation du bien. L'amortissement (planifié) des investissements du PA est effectué selon les durées définies dans la délibération ouvrant le crédit d'investissement nécessaire. Ces durées doivent être en adéquation avec les durées définies à l'art. 40 RAC. Si une perte de valeur durable est prévisible pour un poste, la valeur portée au bilan est rectifiée (amortissement non planifié) et justifiée par des pièces probantes.

Concernant le seuil d'activation de biens du PA, l'article 39 RAC prévoit la possibilité pour une commune de comptabiliser une dépense à nature d'investissement inférieure ou égale à 100 000 F, soit dans le compte de résultats soit de l'activer au patrimoine administratif (en transitant par le compte des investissements). Les dépenses d'investissement supérieures à 100 000 F doivent obligatoirement être activées.

Passifs

Les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale.

Les provisions existantes figurent dans le tableau spécifique en annexe. Une provision sur les estimations fiscales a été comptabilisée à hauteur de 12 % (sans changement par rapport à n-1), en respect des critères fixés dans le manuel édité par le département.

Le mouvement sur le capital propre est mentionné dans le tableau spécifique en annexe.

Revenus fiscaux

Les revenus fiscaux sur les PP, PM et les chiens sont gérés par l'Etat de Genève, conformément à la loi sur les contributions publiques (LCP). Toutes les données remises à cet effet par le département des finances sont intégralement enregistrées dans les comptes de la commune. Ces revenus fiscaux sont régularisés conformément au principe de la délimitation des impôts.

ANNEXE 09 - ETAT DU CAPITAL PROPRE
Commune de Dardagny

29	CAPITAL PROPRE	Solde au 1er janvier 2019	Augm.	Dimin.	Solde au 31 décembre 2019
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	0.00	0.00	0.00	0.00
2900	Financements spéciaux enregistrés comme capital propre	0.00	0.00	0.00	0.00
291	Fonds enregistrés comme capital propre	60'849.65	8'700.16	60'909.81	8'640.00
2910	Fonds enregistrés comme capital propre	60'849.65	8'700.16	60'909.81	8'640.00
2911	Legs et fondations sans personnalité juridique enregistrés comme capital propre	0.00	0.00	0.00	0.00
292	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	0.00	0.00	0.00	0.00
2920	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	0.00	0.00	0.00	0.00
293	Préfinancements	0.00	0.00	0.00	0.00
2930	Préfinancements	0.00	0.00	0.00	0.00
294	Réserve de politique budgétaire	0.00	0.00	0.00	0.00
2940	Réserve de politique budgétaire (réserve conjonctuelle)	0.00	0.00	0.00	0.00
295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	0.00	0.00	0.00	0.00
2950	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	0.00	0.00	0.00	0.00
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0.00	0.00	0.00	0.00
2960	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0.00	0.00	0.00	0.00
2961	Réserve de valeur marchande sur instruments financiers	0.00	0.00	0.00	0.00
298	Autres capitaux propres	0.00	0.00	0.00	0.00
2980	Autres capitaux propres	0.00	0.00	0.00	0.00
299	Excédent/découvert du bilan	51'902'014.51	10'233'224.78	8'860'696.92	53'274'542.37
2990	Résultat annuel	3'155'153.08	7'144'598.70	8'860'696.92	1'439'054.86
2999	Résultats cumulés des années précédentes	48'746'861.43	3'088'626.08	0.00	51'835'487.51
29	**Total**	**51'962'864.16**	**10'241'924.94**	**8'921'606.73**	**53'283'182.37**

ANNEXE 09 - ETAT DU CAPITAL PROPRE
Commune de Dardagny

Commentaire 1 :

Le détail du fond enregistré comme capital propre se présent comme suit :

Fr. 8'640.00 Livret d'Epargne voyage CM pour lequel un règlement sera établi courant 2019

Commune de Dardagny
Exercice 2019

ANNEXE 10 – TABLEAU DES PROVISIONS

01.06.20

Compte CG - provision pour	Solde au 1.1. 2019	Constitution ou augmentation	Utilisations ou Dissolutions	Situation au 31.12.2019	Dont part provision à court terme
1) 0220.0.20890.0 - Provision jetons de présence - voyage CM	0.00	9'000.00		9'000.00	
2) 9100.0.20590.0 - Impôts communaux - prov. s/ estimé PP	480'300.00		103'700.00	376'600.00	
3) 9100.0.20590.1 - Impôts communaux - prov. s/ estimé PM	96'800.00		27'700.00	69'100.00	
4) 9100.0.20590.3 - Impôts communaux - prov. fr. perception	40'281.90		5'715.90	34'566.00	
5) 9100.0.20890.0 - Prov. Estimation corrections I.S. 2017-2018	0.00	110'000.00		110'000.00	
6) 2180.0.20590.4 - Accueil de jour - GIAP (CPEG) court terme	0.00	141'735.00		141'735.00	
7) 2180.0.20890.0 - Accueil de jour - GIAP (CPEG) long terme	108'317.00		108'317.00	0.00	
8) 9630.2.20590.2 - Auberge de Dardagny (court terme)	33'000.00	33'000.00	33'000.00	33'000.00	
9) 9630.2.20890.2 - Auberge de Dardagny (long terme)	134'000.00		33'000.00	101'000.00	
Total des provisions	**892'698.90**	**293'735.00**	**311'432.90**	**875'001.00**	**655'001.00**

Commentaires

1. Provision jetons de présence - voyage CM

But : provision des jetons de présence des conseillers municipaux pour le voyage de fin de législature

2. Provision pour estimation fiscale
But : cette provision vise à gérer le risque sur des fortes variations de la fiscalité des personnes physiques dues aux estimations

3. Provision pour estimation fiscale
But : cette provision vise à gérer le risque sur des fortes variations de la fiscalité des personnes morales dues aux estimations

4. Provision pour frais de perception
But : conformément à la loi sur les contributions publiques, des frais de perception sont due par les communes à l'Etat de Genève sur la perception des impôts PP et PM, donnant lieu à une provision. Taux : 3%.

5. Provision estimation des corrections de l'I.S. pour les années 2017 et 2018
But : l'ACG a accepté de modifier la méthode de comptabilisation de l'impôt à la source dès l'exercice 2019. Cette provision au 31.12.19, dont le montant est donné par l'ACG, sert à amortir ce changement de méthode.

6.-7. Provision pour recapitulisation de la CPEG du GIAP
But : les communes sont mises à contribution pour la recapitalisation de la CPEG, caisse de prévoyance de l'Etat de Genève. Ce chiffre a été réactualisé pour 2019 et transféré sur une provision à court terme (2018 = provision à long terme)

8.-9. Provision pour l'Auberge de Dardagny
But : cette provision concerne l'indemnité de départ des gérants de l'auberge de Dardagny pour un montant de Fr. 200'000,- pour 6 ans.
Le solde à verser a été scindé en deux comptes : provision à court terme (Fr. 33'000.-) et provision à long terme (Fr. 101'000,-)

11. TABLEAU DES PARTICIPATIONS

Commune : DARDAGNY

Nom de l'entité	BCGe – Banque cantonale de Genève	SIG – Services industriels de Genève	Coficoge - Coopérative financière des communes genevoises
Forme juridique	Société anonyme de droit public	Etablissement de droit public	Société coopérative
Activités et tâches publiques	Banque cantonale. But principal de contribuer au développement économique du canton et de la région.	Fournir dans le canton de Genève l'eau, le gaz, l'électricité, l'énergie thermique, de valoriser les déchets ainsi que d'évacuer et traiter les eaux polluées.	Faciliter la solution des problèmes financiers des communes genevoises.
Total du capital	360 millions de francs.	100 millions de francs.	137'000 francs
dont détenu par la commune	0,17 % (soit 11'928 actions sur 7 200 000 actions)	0,07 %	0,36 %
Valeur d'acquisition de la participation	1'230'924 F	65 850 F	500 F
Valeur comptable de la participation	1'665'165 F (dont 740'123 F au PA et 925'042 F au PF)	65 850 F	500 F
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises et l'Etat de Genève.	Communes genevoises et l'Etat de Genève.	Communes genevoises.
Participation que détient l'entité en propre	Capital Transmission SA, Investissements Fonciers SA, Dimensions SA, Swiss Public Finance Solutions, BCGE Lyon, Cie Foncière St Gothard SAS, Cie Foncière Franco-Suisse, Rhône Saône Léman Lyon, Rhône Saône Courtage Lyon.	EOS Holding SA, Parco eolico del San Gottardo SA, Bavois Eole SA, Securelec – Vaud SA, Gaznat SA, Gadziplo SA, Swisspower Renewables AG.	---
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Intérêts débiteurs Frais financiers Dividendes reçus Emprunts Liquidités déposées Titres en dépôts	Charges énergétiques Intérêts s/participation	Emprunts (ou remboursement) Intérêts débiteurs Frais financiers
Risques spécifiques	Risques bancaires	Risques énergétiques	---
Normes comptables appliquées par l'entité	PCB (Prescriptions comptables pour les banques) FINMA	IFRS	Comptabilité commerciale selon art. 957 à 962 CO.
Résultat de la dernière année de l'entité	+96,8 millions de francs (2019)	-214,3 millions de francs (2019)	+31'080 francs (1.7.18-30.6.19)
Total du bilan de la dernière année de l'entité	24'912 millions de francs (2018) dont 1'666 millions de francs de capitaux propres.	4'025,5 millions de francs (2019) dont 1'707,4 million de francs de capitaux propres.	1'898'591 francs (2019) dont 1'523'196 francs de fortune nette

11. TABLEAU DES PARTICIPATIONS (suite)

Commune : DARDAGNY

Nom de l'entité	Groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des communes de Dardagny et Russin	Groupement intercommunal des Communes de Dardagny et Russin pour l'organisation du corps de lutte contre les sinistres	Fondation intercommunale des communes de Satigny, Russin, Dardagny pour le logement et l'accueil des personnes âgées
Forme juridique	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Fondation intercommunale
Activités et tâches publiques	Créer, développer et exploiter, directement ou indirectement, toute activité des communes de Dardagny et Russin en faveur de la jeunesse, l'enfance et la petite enfance, notamment par la création et l'exploitation de crèches, de jardins d'enfants, de garderies et d'institutions en charge de l'accueil familial à la journée, des cuisines scolaires et de l'accueil parascolaire	Réaliser les tâches de prévention et de lutte contre le feu dévolues aux communes selon la loi sur l'administration des communes et la loi sur la prévention des sinistres et l'intervention des sapeurs-pompiers ainsi que leurs règlements d'application et d'une manière plus générales, il doit veiller au bon fonctionnement de la compagnie	Mettre à la disposition des personnes âgées et handicapées des établissements avec équipement médico-social.
Total du capital	120'000 francs	----	1'107'401 francs
dont détenu par la commune	60'000 francs	----	831'000 francs
Valeur d'acquisition de la participation	60'000 francs	----	PM
Valeur comptable de la participation	37'500 francs	----	PM
Principaux autres détenteurs	Commune de Russin	Commune de Russin	Commune de Satigny pour 1 franc (droit de superficie) Commune de Russin pour 276'400 francs
Participation que détient l'entité en propre	---	----	Résidence Mandement Sàrl (100 % détenu) Résidence La Plaine Sàrl (100 % détenu)
Flux financiers de l'année (commune/entité)	337'000 francs	66'885.35 francs de charges représentant 77,7 % du total	0 franc
Risques spécifiques	Risque de gestion	Risque de gestion	Risque immobilier et de gestion
Normes comptables appliquées par l'entité	MCH2	MCH2	MCH2
Résultat de la dernière année de l'entité	31'372.30 francs (2018) sur un total de charges de 1'058'102.83 francs	Risque de gestion	+ Fr. 356'408.45 (2019) sur un total de charges de Fr. 225'008.80 francs
Total du bilan de la dernière année de l'entité	279'669.64 francs (2018) dont 122'623.95 francs de fortune nette	Aucun actif et passif	8,7 millions de francs (2019), dont Fr. 3'235'976 de fortune nette

ANNEXE 12 - TABLEAU DES GARANTIES ET DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS
Commune de Dardagny

	1) Garantie CAP	2) Garantie loyer Crèche de la Plaine
Nom de l'entité bénéficiaire	CAP Prévoyance	Crèche l'Ô Vive du Groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des communes de Dardagny et Russin
Propriétaires (les +) importants de cette unité	CAP Prévoyance	Communes de Dardagny et Russin
Typologie du rapport juridique	Garantie d'engagement	Cautionnement solidaire à 50 % avec la commune de Dardagny
Flux financiers de l'année (commune/entité)	CHF 0	CHF 0
Prestations couvertes par la garantie	Garantie proportionnelle	Cautionnement solidaire
Montant de la garantie au 31.12.19	**Au 31.12.2018** **CHF 3'577'966.82**	**CHF 13'110.00 sur un total de 26'220.00**
Date du vote du CM approuvant la garantie	21 février 2013	26 janvier 2017
Risque (situation actuelle, taux couverture, ...)	Engagement de prévoyance CHF 3,3 milliard avec un degré de couverture de 79,46 % Risque estimé : faible à moyen	Bail sur 10 ans, échéance 31.12.2027 – Le montant du loyer annuel est de CHF 52'440 Bénéfice 2018 de CHF 31'372, subvention de la commune de Russin de CHF 130'000.00 Risque estimé : faible

Remarques :

1. Engagements envers la CAP (caisse de pension)
   Garantie proportionnelle aux engagements de prévoyance dus à ses assurés actifs et pensionnées et aux engagements qui la concernent, prévus à l'art. 5 al. 3 lettre c et d des statuts de la CAP.
   La commune a garanti par délibération du 26.01.2013 les montants nécessaires pour le système de capitalisation partielle de la CPI pour ses employés mais aussi pour ceux des entités indiquées au point n°2 ci-dessous. Les données suivantes ont été fournies par la CAP (situation au 31.12.2018).
   - Engagements de prévoyance de la commune : CHF 3'577'966.82.
   - Liste des engagements de prévoyance des entités qui bénéficient d'une garantie de la commune. Les montants ci-après sont les engagements de prévoyance totaux des entités citées pour lesquels des garanties ont également été octroyées par les autres communes membres.
     - Engagements de prévoyance de l'ACG : CHF 30'679'018.41
     - Engagements de prévoyance de CAP Prévoyance : CHF 11'535'864.04
     - Engagements de prévoyance de la Caisse : CHF 3'331'354'481.63
     - Degré de couverture de la CPI selon l'article 44 OPP2 : 79,46 %
1. Dans le cadre de l'ouverture dès la rentrée scolaire 2017 de la nouvelle crèche de l'Ô Vive du Groupement intercommunale en faveur de la jeunesse des communes de Dardagny et Russin (GI) et pour éviter au GI de devoir bloquer ce montant sur un compte bancaire, la commune de Dardagny a décidé de se porter garant pour un cautionnement solidaire avec la commune de Russin de la garantie bancaire des locaux de la crèche de la Plaine représentant 6 mois de loyer pour un montant de CHF 26'220.00

Observations :
- Les engagements de prévoyance de la commune ne concernent que les engagements pour la commune.
- Les engagements de prévoyance pour un GI concernent les engagements totaux de toutes les communes faisant partie de ce GI.
- Ces engagements de prévoyance ont été calculés par la CAP sur la base des comptes « n-1 » de la CPI, les comptes de l'année « n » n'étant pas encore audités.

ANNEXE 13 - TABLEAU DES AMORTISSEMENTS ECONOMIQUES 2019 - CREDITS D'INVESTISSEMENT TERMINES

Date de la délibération	Objet + crédit voté	Dépenses totale	Recettes totales	Dépenses nettes à amortir	Amortissements économiques 2019	Amortissement cumulé au 31.12.2019	Solde au bilan au 31.12.2019	fin année amort.
16.12.93	Assainissement village Dardagny	3'000'000.00	750'000.00					
10.09.96	Assainissement village Dardagny	3'000'000.00	720'000.00					
02.02.98	Assainissement village Dardagny	2'000'000.00	540'000.00					
09.02.00	Assainissement village Dardagny	2'550'000.00	816'000.00					
20.01.03	Assainissement village Dardagny	3'000'000.00	720'000.00					
15.03.06	Assainissement village Dardagny	565'000.00						
31.12.15	Subventions Etat		214'634.00					
		14'115'000.00	3'760'634.00	10'354'366.00	**261'000.00**	8'481'094.55	**1'873'271.45**	*2027*
13.05.03	Esplanade parking parc. 347/1021	330'000.00						
09.05.06	crédit supplémentaire Esplanade parking	41'162.55						
		371'162.55		371'162.55	**16'500.00**	292'210.00	**78'952.55**	*2023*
27.01.09	Réfection chemin de la Corniche	1'023'174.19	528'272.00	494'902.19	**24'750.00**	273'340.00	**221'562.19**	*2028*
15.06.09	Enterrement lignes aériennes LPL	400'735.65		400'735.65	**67'670.00**	315'070.00	**85'665.65**	*2024*
14.09.10	Containers enterrés	1'300'000.00		1'182'799.70	**59'140.00**	579'140.00	**603'659.70**	*2030*
12.05.11	Luminaires stade	331'459.52		331'459.52		331'459.52		*2018*
18.10.11	Panneaux photovoltaique	1'200'000.00						
12.05.15	Panneaux photovoltaique - crédit engagement	35'183.15						
		1'235'183.15		1'235'183.15	**61'760.00**	481'760.00	**753'423.15**	*2031*
18.03.13	Crédit étude PNI CFF Donzelle	165'000.00						
25.02.14	Crédit investissement PNI CFF Donzelle	1'670'300.00	592'300.00					
21.12.17	Versement FIDU - nvx logements		588'000.00					
31.12.18	Versement FIDU - nvx logements		189'000.00					
31.12.18	Versement FIDU - nvx logements		49'000.00					~~*2043*~~
		1'835'300.00	1'418'300.00	358'864.50	**16'330.00**	289'260.00	**69'604.50**	*2026*
14.11.16	FIDU	55'400.00		55'400.00	**1'850.00**	3'700.00	**51'700.00**	*2037*
13.11.17	FIDU	59'000.00		59'000.00	**1'970.00**	1'970.00	**57'030.00**	*2038*
31.01.19	FIDU	75'900.00		75'900.00			**75'900.00**	*2039*
		190'300.00		190'300.00	**3'820.00**	5'670.00	**184'630.00**	
	Totaux	**20'802'315.06**	**5'707'206.00**	**14'919'773.26**	**510'970.00**	**11'049'004.07**	**3'870'769.19**	

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS ECONOMIQUES 2019 - CREDITS D'INVESTISSEMENT NON TERMINES

Date de la délibération	Objet + crédit voté	Dépenses totale	Recettes totales	Dépenses nettes à amortir	Amortissements économiques 2019	Amortissement cumulé au 31.12.2019	Solde au bilan au 31.12.2019	fin année amort.
10.11.15	Déplacement route de Challex	936'114.99		936'114.99	**31'650.00**	113'300.00	**822'814.99**	*2045*
23.02.16	Camion sapeurs-pompiers	64'438.15	14'500.00	49'938.15	**5'190.00**	19'190.00	**30'748.15**	*2026*
14.11.16	Canalisation village La Plaine	580'000.00						
21.02.18	Canalisation village La Plaine	1'475'000.00	105'260.00					
		2'055'000.00	105'260.00	1'946'101.75	**53'340.00**	92'440.00	**1'853'661.75**	*2046*
14.11.16	Dotation grp Jeunesse DY-RU	60'000.00		60'000.00	**7'500.00**	22'500.00	**37'500.00**	*2024*
26.01.17	Crédit étude stade Moulin	50'000.00		55'782.85		33'500.00	**22'282.85**	
04.09.18	Crédit étude stade Moulin - concours	345'000.00		295'761.60			**295'761.60**	
13.11.19	Crédit d'engagement	3'436'000.00	200'000.00					
		3'831'000.00	**200'000.00**	**295'761.60**		**33'500.00**	**318'044.45**	*2046*
14.05.19	Parcelle n° 583 - route de Challex	199'905.00		199'905.00	**6'660.00**	6'660.00	**193'245.00**	*2048*
14.05.19	Parcelle n° 633/655 - trottoir Bertholier	83'632.25		83'632.25	**2'790.00**	2'790.00	**80'842.25**	*2048*
14.05.19	Parcelle n° 695-22/champs imm. LPL local feu	312'185.00		312'185.00	**10'410.00**	10'410.00	**301'775.00**	*2048*
14.05.19	Parcelle n° 438 - salle polyvalente	587'400.00		587'400.00	**19'580.00**	19'580.00	**567'820.00**	*2048*
	Totaux	**8'069'675.39**	**319'760.00**	**4'822'583.19**	**137'120.00**	**353'870.00**	**4'206'451.59**	

ANNEXE 14 - EXPLICATION SUR LES CREDITS D'ENGAGEMENT OUVERTS >5 ANS

Commune de Dardagny

Au 31.12.2019, il n'existe aucun crédit d'engagement ouvert depuis plus de cinq ans et non encore clôturés.

ANNEXE 15 - INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES
Commune de Dardagny

Ce chapitre vise à fournir des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune, des finances et des revenus et les risques financiers.

A. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

L'Exécutif avec la collaboration du Secrétaire général est responsable des stratégies financières appliquées.

Dans le cadre de ses activités, la commune peut être exposée à des risques financiers de plusieurs natures, notamment :

- au risque de marché (risque de taux d'intérêt)
- au risque de crédit (risque de contrepartie)
- au risque de liquidités.

La gestion de ces risques a pour but d'en minimiser les conséquences négatives éventuelles sur les finances communales.

La Commune ne recourt pas aux instruments financiers dérivés pour minimiser l'impact potentiel de ces différents risques.

i. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie (un tiers) ne remplisse pas ses engagements. La Commune considère qu'elle n'est pas exposé à un fort risque de crédit dans le mesure où :

- ses disponibilités sont déposées auprès de plusieurs établissements suisses à Genève
- ses créances fiscales sont gérées par l'AFC qui dispose d'un service du contentieux. Par ailleurs, en fonction des provisions comptabilisées, le risque de perte devrait être couvert.
- ses autres créances commerciales sont réparties sur un large éventail de clients dont le risque fait l'objet d'un suivi régulier et sont constituées uniquement par les locations de salles ou des facturations des restaurants scolaires (montants peu significatifs).

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité survient lorsque la Commune rencontre des difficultés à se financer ou à respecter les engagements contractuels liés à ses passifs financiers.

La commune perçoit des acomptes mensuels de l'Etat de Genève au titre d'avance sur les encaissements de créances fiscales. Ces acomptes sont calculés sur la base des prévisions fiscales de l'année. Ces dernières représentent la grande part du budget (env. 90 %). Le risque de liquidités insuffisantes pour faire face aux charges courantes est important, car un faible nombre de contribuable crée une grande partie des revenus.

La Commune peut avoir recours pour financer ses investissements à des emprunts à moyen et long terme. Toutefois, les disponibilités sont actuellement suffisantes afin d'éviter l'emprunt.

iii. Risque de taux d'intérêt

Au niveau de ses actifs et passifs financiers, la Commune considère qu'elle n'est que faiblement exposée au risque de taux d'intérêts dans la mesure où sa (faible) dette est contractée en taux fixes.

iv. Risque de change

La Commune n'est pas exposée au risque de change dans la mesure où les transactions effectuées en devises autre que le franc suisse sont très limitées.

B. SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Un système de contrôle interne est en train de se mettre en place. Les processus suivants seront mis en place :

- Achats
- Trésorerie
- Elaboration budgétaire
- Clôture et informations financières
- Subventions
- Taxes
- Salaires
- Locations
- Social
- Cimetière
- Gérance
- Communication / événementiel
- Urbanisme
- Votations
- Gestion des débiteurs

Ces processus ont été établis sur la base du "Guide du système de contrôle interne des communes genevoises" mandaté par l'ACG, en les adaptant aux risques et à l'activité de la commune.

Ils ont été mis en place afin de d'optimiser la qualité des prestations et la gestion communale mais aussi afin de minimiser les risques économiques et financiers inhérents à l'activité de la commune.

C. CONTRATS DE LEASING

La commune n'a pas conclu de contrat de leasings.

DEGAUTO. Degré d'autofinancement

N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
0.00	0.00	0.00	435.38	569.41	502.40

Valeurs indicatives

Plus grand que 100 : Haute conjoncture
Plus grand que 80 : Cas normal
Plus petit que 80 : Récession

Définition

Le degré autofinancement est l'autofinancement exprimé en pourcentage de l'investissement net

DETBRARE. Dette brute par rapport aux revenus

N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
0.00	0.00	0.00	108.36	134.70	121.53

Valeurs indicatives

Plus grand que 200 : Critique
Plus grand que 150 : Mauvais
Plus grand que 100 : Moyen
Plus grand que 50 : Bon
Plus petit que 50 : Très bon

Définition

La dette brute par rapport aux revenus est l'endettement brut exprimé en pourcentage des revenus courants

DETNETHA. Dette nette en francs par habitant

N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
0.00	0.00	0.00	22,777.80-	23,616.72-	23,197.26-

Valeurs indicatives

Plus petit ou égal à 0 : Patrimoine net
Plus petit que 1000 : Endettement faible
Plus petit que 2500 : Endettement moyen
Plus petit que 5000 : Endettement important
Plus grand ou égal à 5000 : Endettement très important

Définition

Ce ratio correspond à la dette nette (constituée des capitaux de tiers déduction faite du patrimoine financier) divisée par le nombre d'habitant

Remarque

1880 habitants au 31.12.2019

PCHINTN. Part des charges d'intérêts nets

N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
0.00	0.00	0.00	1.59	1.91	1.75

Valeurs indicatives

Plus petit ou égal à 4 : Bon
Plus grand que 4 : Suffisant
Plus grand que 9 : Mauvais

Définition

La part des charges d'intérêts est la différence entre les charges d'intérêts et les revenus des intérêts exprimée en pourcentage des revenus courants

PROPINV. Proportion des investissements

N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
0.00	0.00	0.00	25.37	8.22	16.80

Valeurs indicatives

Plus petit que 10 : Effort d'investissements faible
Plus petit que 20 : Effort d'investissements moyen
Plus petit que 30 : Effort d'investissements élevé
Plus grand ou égal à 30 : Effort d'investissements très élevé

Définition

La proportion des investissements correspond aux investissements bruts exprimés en pourcentage des charges totales consolidées

PSERVDET. Part du service de la dette

N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
0.00	0.00	0.00	8.58	12.08	10.33

Valeurs indicatives

Plus petit que 5 : Charge faible
Plus petit que 15 : Charge acceptable
Plus grand ou égal à 15 : Charge forte

Définition

La part du service de la dette correspond au total des charges d'intérêts en chiffres nets et des amortissements ordinaires, exprimés en pourcentage des revenus courants

TXAUTOF. Taux d'autofinancement

N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
0.00	0.00	0.00	44.47	30.89	37.68

Valeurs indicatives

Plus grand ou égal à 20 : Bon
Plus grand ou égal à 10 : Moyen
Plus petit ou égal à 10 : Mauvais

Définition

Ce ratio correspond à l'autofinancement exprimé en pourcentage des revenus courants

TXENDNET. Taux endettement net

N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
0.00	0.00	0.00	713.58-	964.22-	838.90-

Valeurs indicatives

Plus petit ou égal à 100 : Bon
Plus petit ou égal à 150 : Suffisant
Plus grand que 150 : Mauvais

Définition

Le taux d'endettement net est la différence entre les capitaux de tiers et le patrimoine financier exprimée en pourcentage des revenus fiscaux

Fonction	Désignation fonction	Nature	Désignation nature	Budget total	Solde	Ecart +	Commentaires
01	LEGISLATIF ET EXECUTIF	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	19 540.00	84 777.80	65 237.80-	Voyage de fin de législature du CM
02	SERVICES GENERAUX	30	Charges de personnel	793 050.00	813 152.08	20 102.08-	Masse salariale générale
02	SERVICES GENERAUX	33	Amortissements du patrimoine administratif	0.00	19 580.00	19 580.00-	Amort. parcelle PA Poly
02	SERVICES GENERAUX	36	Charges de transfert	131 600.00	134 625.22	3 025.22-	Frais de perception des impôts
11	SECURITE PUBLIQUE	36	Charges de transfert	3 000.00	4 089.30	1 089.30-	Indemnité gardes-récoltes
14	QUESTIONS JURIDIQUES	36	Charges de transfert	21 000.00	26 296.60	5 296.60-	Arrondissement EC Mandement
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE	36	Charges de transfert	225 500.00	251 465.50	25 965.50-	Réévalutation prov. CPEG - GIAP 2019
34	SPORTS ET LOISIRS	36	Charges de transfert	29 000.00	29 920.35	920.35-	Subvention colonies - centres aérés
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES	33	Amortissements du patrimoine administratif	312 400.00	314 340.00	1 940.00-	Amort. canalisations LPL
73	GESTION DES DECHETS	36	Charges de transfert	600.00	682.65	82.65-	Cotisation communale CIDEC
79	AMENAGEMENT TERRITOIRE	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	30 000.00	46 229.65	16 229.65-	Hon. architectes aménagement territoire
87	COMBUSTIBLE ET ENERGIE	33	Amortissements du patrimoine administratif	60 000.00	61 760.00	1 760.00-	Amort. panneaux photovoltaiques
92	CONVENTION FISCALE	36	Charges de transfert	174 000.00	205 276.19	31 276.19-	Comp. financ. communes françaises
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 500.00	7 127.67	5 627.67-	Frais et commissions bancaires 2019
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE	34	Charges financières	74 900.00	806 057.19	731 157.19-	Charges immeubles PF
			TOTAL CREDIT SUPPLEMENTAIRES 2019	1 876 090.00	2 805 380.20	929 290.20-	